

Les actes

**"Le Temps des arts de la rue"
2005-2007**

Journée d'information régionale

*Avant Scène Théâtre
à Cognac*

Centre national de production des Arts de la rue

28 janvier 2005

Voici venu le « Temps des arts de la rue »

Depuis mars 2004, l'Agence régionale du spectacle vivant a élargi ses missions de connaissance et de développement du spectacle à l'ensemble du champ artistique et en particulier au champ des arts dramatiques.

Après l'année des arts du cirque en 2002, la promotion des « arts populaires » est toujours d'actualité. De la période d'avril 2003 à décembre 2004, un groupe de travail, composé de collectivités locales et territoriales, de la Fédération des arts de la rue (organisation professionnelle des arts de la rue), de représentants du ministère de la Culture et de services associés, s'est réuni pour réfléchir à la mise en place d'un temps fort consacré aux arts de la rue.

Cette réflexion a abouti en décembre 2004, à la remise au ministre de la Culture d'un « Carnet de route pour le Temps des arts de la rue ». Ce temps fort, promu par l'Etat, s'accompagnera du doublement de son budget consacré aux arts de la rue – de 6 à 12 M€ - sur trois ans. L'ambition de ce « **Temps des arts de la rue** » est de structurer ce secteur artistique avec l'ensemble des artistes et des partenaires territoriaux qui ont soutenu ces pratiques depuis l'origine.

Au regard de ses missions de circulation de l'information et de mise en réseau des opérateurs régionaux, l'Agence régionale du spectacle vivant, en partenariat avec l'Avant-Scène Cognac - Pôle régional des arts de la rue et de la piste –, a invité 180 structures, artistes et collectivités le 28 janvier 2005 à Cognac pour anticiper la mise en œuvre du « Temps des arts de la rue », identifier les besoins structurants de ce secteur en région et établir de nouvelles collaborations de travail, interrégionales notamment.

Au-delà du travail de sensibilisation et d'information, cette réunion marque le point de départ de ce que pourrait être une politique de développement concertée et multi-partenariale des arts de la rue en Poitou-Charentes. Le Conseil Régional Poitou-Charentes, en marquant son intérêt pour l'ouverture de ce chantier triennal et structurant des arts de la rue, est la première région à s'être positionnée sur le « Temps des arts de la rue », avant son lancement officiel le 2 février 2005.

« Nous avons trois ans devant nous (...) C'est un chantier qui s'ouvre, allons-y »...

Jany Rouger
CONTACT_Con-4735C378FB Adrien Guillot
Directeur de
mission
l'Agence régionale
régionale
du spectacle vivant
vivant

Chargé de
Agence
du spectacle

“ Refonder la politique de soutien aux arts de la scène en s’appuyant sur deux orientations majeures :

- l’ouverture à de nouveaux publics,

- l’affirmation de la place de l’artiste au cœur de la cité. ”

Intervenants

DOMINIQUE BELLY, directeur de « Fest'arts », Libourne

JAMES BERTHONNEAU, président du « Festival au château », Bouillé-Saint-Paul

LIONEL CAMBURET, artiste, Compagnie Giga-circus Temps Réel, Villefagnan

PRISCILLE CORDIER, administratrice et metteur en scène, Compagnie Choc Trio, Lusignan

DANIEL CRUMB, comédien

GÉRARD DENIAUX, directeur de Vivre Ensemble, Région Poitou-Charentes, Poitiers

PASCAL DUFORESTEL, directeur du Loup Blanc, Niort

JEAN-MARC DUROY, chef du service Culture, Région Poitou-Charentes, Poitiers

PAUL FROMONTEIL, vice-président du Conseil Régional Poitou-Charentes, président de la commission Vivre Ensemble, Poitiers

SIGRID GLOANEC, directrice artistique, Compagnie Anges Rebelles, La Rochelle

PIER GUILHOU, directeur de VialaRue, Bordeaux

JEAN-YVES LE TURDU, conseiller régional, Conseil Régional Poitou-Charentes, Poitiers

RENÉ MARION, directeur de L'Avant scène Théâtre, Cognac

XAVIER MIGEOT, responsable de l'Observatoire du spectacle vivant en Poitou-Charentes, Poitiers

RÉMI POLACK, plasticien, La Rochelle

FRANÇOIS POUTHIER, directeur de l'IDDAC (Institut départemental de développement artistique et culturel) Gironde, Le Bouscat

CHRISTOPHE PRENVEILLE, membre de la Compagnie CONTACT _Con -4735C378145 Carabosse, Saint-Christophe

GURVAL RÉTO, administrateur de la Compagnie Les Eclats, La Rochelle

DIDIER RIVIÈRE, musicien, fanfare Le Snob, Niort

MICHEL ROUDIER, directeur du Gallia Théâtre, Saintes

BÉATRICE ROUVREAU, administratrice de la Compagnie Vernisseurs, Niort

Modérateur

ADRIEN GUILLOT, chargé de mission danse, théâtre, arts de la rue et de la piste à l'Agence régionale du spectacle vivant, Poitiers

ADRIEN GUILLOT

Nous vous avons réunis aujourd'hui à Cognac pour entamer avec vous une réflexion autour de ce que l'on commence à appeler « le Temps des arts de la rue ». Dans un premier temps, René Marion, directeur de l'Avant-Scène Théâtre de Cognac reviendra brièvement sur l'histoire des arts de la rue pour nous aider à comprendre la situation actuelle. Puis, à partir de vos expériences et de ce qui se passe ailleurs, nous réfléchirons aux manières de dynamiser et de mettre en lumière ce secteur. Et ceci, dans le but de travailler, ensemble, au développement des arts de la rue en Poitou-Charentes, au regard de l'actualité nationale.

L'objet de cette réunion porte également sur le projet d'une méthode de travail concertée, déjà initiée au sein de l'Agence régionale du spectacle vivant avec ce que nous avons appelé la « Commission Danse ». Créée en 2003, cette commission s'attache à éclairer le travail mené par l'ensemble des compagnies professionnelles de la région et des structures de diffusion volontaristes sur ce secteur. Cela s'est traduit par la constitution d'un collège rassemblant une dizaine d'opérateurs. Le travail de cette commission a permis de faire prendre conscience à certaines collectivités de l'importance non négligeable de la danse en région - puisque cela concerne quand même vingt-quatre équipes de création. D'autre part, un dispositif de soutien à la création a été mis en place par le Conseil Régional et un document « *De la danse en Poitou-Charentes* » a été publié en partenariat avec l'Observatoire régional du spectacle vivant. Je ne dis pas que le travail que l'on va faire ici va aboutir à des dispositifs de soutien à la création, mais je souhaite au moins pouvoir réunir une commission de travail susceptible d'apporter un éclairage particulier sur ce que sont et sur ce que pourraient être les arts de la rue en région. C'est la raison pour laquelle vous, équipes artistiques, lieux de diffusion, techniciens des collectivités et élus, êtes réunis ici.

Pour revenir au « Temps des arts de la rue », une annonce officielle devrait être faite la semaine prochaine à Marseille par le ministre de la Culture et de la Communication. L'idée est d'aller dans le sens de ce qui a été réalisé en 2002 autour de l'année des arts du cirque. Avec cette différence que « le Temps des arts de la rue » se déclinera, sur les propositions de la Fédération des arts de la rue, sur trois ans, par saison. René Marion va nous en expliquer maintenant la genèse et nous dire quels sont les objectifs à atteindre.

Historique des arts de la rue

RENÉ MARION - Avant-Scène Cognac

Si le processus s'est accéléré ces dernières années, les arts de la rue ont, en réalité, entre vingt et trente ans d'existence. Voici quelques jalons historiques.

Le premier, paradoxalement, apparaît avec une rencontre entre Louis Jouannet et Jacques Toubon. On peut en effet trouver un peu curieux que les arts de la rue, généralement un peu acides, « agit-prop », nés au cours des années 70, aient été portés par un homme remarquable, membre fondateur du Syndicat de la Magistrature, qui par la suite a également présidé le centre de ressources des arts

de la rue « Hors les murs ». Louis Jouannet s'est dit qu'il y avait toute une génération d'artistes sur le pavé, dans les deux sens du terme, et qu'il fallait absolument trouver un système pour rentrer dans les fourches caudines de l'Etat et donner droit de cité aux arts de la piste et de la rue. Bien sûr cette idée a été relayée, non seulement par les politiques mais aussi par les fonctionnaires. Notamment par Yves Deschamps, alors inspecteur général du théâtre et du spectacle au ministère et un des grands défenseurs des arts de la rue, qui a arpenté les trottoirs et les salles pour essayer de découvrir les équipes qui sont aujourd'hui connues, mais ne l'étaient pas à l'époque. Notez que le terrain n'était pas alors aussi fourni. Nous avons des statistiques que je tiens à votre disposition qui montrent l'évolution du secteur, du nombre de compagnies...

Puis il y a eu le ministère Douste-Blazy, étape politique impulsant les projets culturels de quartier où la pratique artistique des arts de la rue était associée à une dynamique de développement social. Cela a donné lieu, à l'époque, à l'injection directe de 21 millions de francs dans ce secteur, tant aux compagnies qu'à une dizaine d'opérateurs urbains ayant des perspectives de développement. A Cognac, nous avons effectivement bénéficié de ce tremplin, qui nous a permis d'installer des équipes en résidence, de développer les arts de la rue, de donner un nouvel élan. Il est évident que l'on ne fait pas de politique sans argent.

La troisième étape serait celle du ministère Trautmann, en qui j'ai senti une femme à l'écoute des artistes, essayant d'aborder la démocratisation de la culture avec un tout autre regard, dont on sait cependant aussi la fragilité. Sa carrière politique a été très vite arrêtée. Et d'une certaine manière l'engagement qu'elle avait pris avec le secteur des arts de la rue n'a pu se tenir faute de finances suffisantes. Peut-être faut-il y voir la rivalité entre le théâtre officiel et le « théâtre d'à côté », rivalité entretenue par des médias défavorables à ce dernier. En tout cas, les arts de la rue sont restés « à côté ».

“ Il faut savoir qu'en termes de public, les arts de la rue touchent aujourd'hui 27% de la population française, alors que le reste du secteur du spectacle vivant ne concerne que 7 à 12% de la population. ” Ren  Marion

Est venue ensuite avec le ministère Aillagon la structuration de la profession avec la Fédération des arts de la rue. Pour la première fois dans le monde de la culture se retrouvaient côte à côte aussi bien des artistes (parce que souvent on a affaire à des antagonismes, les artistes d'un côté, les collectivités et les diffuseurs de l'autre) que des techniciens, des administratifs. Il y avait même des urbanistes, des sociologues ou encore des fondateurs, catalyseurs des arts de la rue de l'époque comme Michel Crespin, le créateur du festival d'Aurillac, et ses acolytes. Puis, au fil du temps, sont apparus de nouvelles têtes, de nouveaux formats, mais aussi la crise de l'intermittence qui a touché tout le monde et a mis un sacré coup de frein à ce secteur qui vit à 85% sur les recettes qu'il génère par les achats de spectacles. Jean-Jacques Aillagon pour répondre à ce mouvement volontariste et, par ailleurs en charge de régler la crise de l'intermittence, en est arrivé à l'établissement d'un cahier des charges par la fédération. L'idée très simple consiste à dire que ce secteur fonctionne, qu'il représente un poids réel.

Cependant, il est nécessaire de le placer sous le projecteur des médias. Il faut savoir qu'en termes de public, les arts de la rue touchent aujourd'hui 27% de la population

française, alors que le reste du secteur du spectacle vivant ne concerne que 7 à 12% de la population selon les enquêtes menées par le DEPS. C'est donc une pratique culturelle très développée. L'idée proposée par la fédération, l'Etat étant souverain, était de considérer qu'il ne fallait pas refaire l'erreur de l'année des arts du cirque, c'est-à-dire un simple point de focalisation. Reste que si certaines équipes anciennes étaient reconnues, toutes les équipes nouvelles ne l'étaient pas. D'où la nécessité de prendre le temps d'identifier ce qui se passe aujourd'hui, de le reconnaître, de le consolider, mais aussi d'avancer sur des perspectives d'avenir qui seraient effectivement à trois ans, mais définies au sein d'une politique envisagée sur les dix, vingt ans à venir. Elle pourrait intégrer dans cette logique de recherche, d'invention, de croisement avec les partenaires traditionnels de la rue ou avec d'autres partenaires de secteurs d'activité différents de la culture, voire même avec d'autres secteurs comme l'éducation ou l'environnement. Autrement dit, il s'agirait d'un schéma qui serait beaucoup plus ouvert que le schéma culturel, susceptible d'y intégrer le développement économique, voire le développement touristique suivant les cas.

Le 2 février, Renaud Donnedieu de Vabre annoncera officiellement à Lieux Publics, seul centre national de création des arts de la rue, situé à Marseille, l'ouverture du « Temps des arts de la rue ». Mais les revendications du secteur n'en restent pas moins multiples. Ce n'est pas tout d'avoir des lieux de résidences, encore faut-il avoir les moyens pour pouvoir créer. Il y a eu la rédaction d'un Livre blanc et d'un « Carnet de route pour le Temps des arts de la rue », qui serviront de guide tant à l'Etat qu'aux collectivités territoriales. Ils serviront aussi de références aux artistes, permettant une véritable structuration du secteur.

“ Il y a eu la rédaction d'un Livre blanc et d'un « Carnet de route pour le Temps des arts de la rue », qui serviront de guide tant à l'Etat qu'aux collectivités territoriales. Ils serviront aussi de références aux artistes permettant une véritable structuration du secteur. ”
René Marion

ADRIEN GUILLOT

Est-ce que tu peux rappeler ce qu'est la Fédération des arts de la rue ?

RENÉ MARION

La Fédération des arts de la rue est une association loi 1901. Elle accepte autant les adhésions individuelles que celles de structures, dès lors qu'elles sont représentées par une personne, de façon à ce qu'il n'y ait pas de crise de pouvoir au sein de cette assemblée. L'assemblée est structurée à l'échelle nationale, elle réunit un grand nombre d'équipes emblématiques (Générik Vapeur, Ilotopie ...) ou non, et de toutes petites équipes qui ont du temps à consacrer pour structurer ce secteur. Ce qui est très intéressant, c'est cette logique d'échanges très féconde entre techniciens, entre administrateurs, artistes, collectivités publiques... Il y a des membres comme Pierre Bourguignon, député-maire de Sotteville-les-Rouen qui est à l'initiative, avec Daniel Andrieu, du festival de Sotteville. Il fait partie intégrante de cette Fédération des arts de la rue. Elle se réunit, elle a son conseil d'administration, son assemblée générale. La présidence est actuellement tenue par Raymond Jacob de la compagnie Opposito. Bientôt ce sera quelqu'un d'autre. Je m'attendais au départ à des réactions très

négatives parce que c'est un milieu qui n'est pas tendre. J'ai été étonné ces deux dernières années, plus particulièrement depuis 2004, par le travail très constructif accompli. Traditionnellement on estimait que les institutions publiques étaient des ennemies, et je sens là, au sein des arts de la rue, un vrai changement lié aux interrogations au niveau territorial, mais aussi aux changements liés à la déconcentration des crédits de l'Etat. Je dirais que la culture et le monde de la rue sont en pleine interrogation sur la manière d'investir les territoires et d'être en phase avec les cités, les élus et les populations. En tant que membre fondateur de la fédération, je pense que structurer un secteur est nécessaire à un moment, ne serait-ce que pour identifier ce qui existe, échanger, construire ensemble, approcher des notions de solidarité entre ceux qui sont connus et ceux qui ne sont pas connus, trouver des passerelles et penser la formation. Ce sont des choses importantes. Ce secteur est par essence très solidaire et use d'un compagnonnage solide.

Motivations

ADRIEN GUILLOT

Ce qui a motivé l'organisation de cette réunion, en dehors de l'élargissement des missions de l'Agence régionale au secteur dramatique et de sa capacité d'information et d'anticipation sur le développement du secteur, c'est la perspective de ce « Temps des arts de la rue ». Je voudrais l'expliquer tel qu'il a été présenté à la Fédération des arts de la rue avant l'annonce officielle du ministre. Sur le budget 2005 du ministère de la Culture, une enveloppe de deux millions d'euro est affectée au secteur des arts de la rue. L'enveloppe sera répartie à 50/50 : 50% au sein de la DMDTS, 50% déconcentrés au niveau des DRAC. Nous avons la chance d'avoir en région Poitou-Charentes une nouvelle inspectrice du ministère de la Culture qui connaît bien le secteur. Marie Moreau-Descoing a en charge l'ensemble du secteur des arts de la rue au niveau national. Cette enveloppe d'un million d'euro est à répartir entre les vingt-deux régions, ce qui ne fait pas des sommes considérables par DRAC. Toutes les régions n'ont pas un secteur arts de la rue développé ou important. La répartition sera fonction de certains projets régionaux. Une région très active comme PACA qui accueille le siège de la Fédération, la Cité des arts de la rue, la FAI AR, Lieux-Publics et de nombreuses compagnies – plus d'une cinquantaine – a de fortes chances d'être mieux dotée que d'autres.

Cette répartition se fera sur trois ans comme nous l'évoquions tout à l'heure. Pourquoi trois ans ? Pour que tout le monde ait le temps de prendre le train en marche et aussi par désir de structuration progressive. Tel que cela a été présenté, 2005/2006 devrait être une année de réflexion, de mise en place, de recherche, pour aboutir en 2006/2007 et 2007/2008 à des projets d'action. Tout ce travail de repérage qui aura été fait en amont permettra d'agir au mieux. L'idée étant de prendre le temps de poser cette opération, de générer un effet « d'entraînement » auprès de chacune des collectivités locales. Il serait par ailleurs judicieux de croiser le travail avec la mise en œuvre de nouveaux chantiers autour des « schémas départementaux d'enseignement artistique ».

L'enseignement de la musique et de la danse est déjà structuré, alors qu'un vide sur le théâtre et les arts de la rue reste à combler. Ce que je retiens de ces fameux schémas départementaux c'est la possibilité pour des lieux comme les conservatoires de rayonner et d'avoir une action structurelle sur l'ensemble du territoire. Par

exemple en Charente, l'idée est de mettre en réseau ces lieux d'enseignement que sont l'ENMD d'Angoulême et le Conservatoire de Cognac pour avoir une offre la plus équitable en terme de qualité et de proximité pour les publics. Ce que je retiens aussi, c'est que des passerelles vont être développées en direction du spectacle vivant, permettant d'établir des relations entre ces lieux de formation, les artistes locaux et les structures de diffusion. Comment faire venir la création et des artistes à l'intérieur des lieux de formation ?

À l'inverse, comment développer la pratique collective ou non à partir de ce qui est enseigné dans ces structures professionnelles ? Il s'agit donc d'ouvrir les portes de ces structures par la mise en place de partenariats qui devraient êtres effectifs sous deux ans. Cette perspective du « Temps des arts de la rue » et de la restructuration départementale des enseignements artistiques nous a incités à combiner ces deux approches. Il s'agit, à un moment donné et sur le plus petit secteur artistique en région que sont les arts de la rue, de réfléchir à de nouvelles procédures dans le domaine de la formation, de la création, de la production et de la diffusion. Concernant la formation artistique des arts de la rue en région, il n'existe qu'un seul module d'enseignement, qui se trouve ici au Conservatoire de Cognac, où il y a une section arts de la rue. Il y aurait également quelques formations techniques en Poitou-Charentes qui restent à identifier.

“ Les arts de la rue apparaissent comme un réseau très structuré au niveau national. Les équipes de création se connaissent assez bien pour se croiser sur les festivals. Les lieux de diffusion, qui aujourd'hui sont justement ces festivals, fonctionnent en réseau de manière très étroite. ” Adrien Guillot

Notre désir aujourd'hui est de pouvoir identifier quelles sont les possibilités de formations artistiques ou de formations pluri-culturelles. C'est la raison pour laquelle nous avons invité François Pouthier et Myriam Brun de l'IDDAC de Gironde qui accueille des formations culturelles à destination de techniciens, d'élus et d'artistes. Une réflexion sur la diffusion est également à mettre en œuvre. Je vois qu'il y a beaucoup d'artistes autour de la table et nombre d'entre eux savent que ce secteur est essentiellement porté par les collectivités qui sont leurs principaux commanditaires. Il importe de pouvoir identifier quelles sont aujourd'hui en Poitou-Charentes les collectivités qui soutiennent les arts de la rue, soit parce qu'elles soutiennent des équipes de création, soit parce qu'elles sont elles-mêmes programmatrices, à l'exemple du festival de Bouillé-Saint-Paul, petite commune de trois cents habitants dans les Deux-Sèvres qui organise un festival arts de la rue.

Les arts de la rue apparaissent comme un réseau très structuré au niveau national. Les équipes de création se connaissent assez bien pour se croiser sur les festivals. Les lieux de diffusion, qui aujourd'hui sont justement ces festivals, fonctionnent en réseau de manière très étroite. Eunetstar, initié par Cognac, est le premier réseau européen des arts de la rue, le deuxième a été construit par Lieux Publics, il y a trois ans. Notre souhait est de permettre la structuration des arts de la rue en région.

Vous avez dans la chemise que nous vous avons remise plusieurs documents sur les arts de la rue qui compilent des recherches universitaires et le travail mené par la Fédération, le « Carnet de route pour le Temps des arts de la rue » n'a pas été transmis par mesure écologique, mais il est téléchargeable.

RENÉ MARION

Ce document est passionnant parce qu'il donne à la fois des statistiques et des orientations. Ce résultat croisé d'informations est pour moi essentiel. Il permet d'imaginer les conditions d'existence en Poitou-Charentes et en inter-régions d'une véritable politique en direction des arts de la rue.

ADRIEN GUILLOT

Pour en finir avec les quelques documents que vous trouverez, mise à part la liste des centres ressources, vous avez également une feuille de synthèse sur le carnet de route, quelques exemples de formations culturelles professionnelles développées en France par l'AGECIF et l'ARSEC notamment sur l'année 2005, en partenariat avec HorsLesMurs et Lieux Publics. Les formations AGECIF s'adressent plus particulièrement aux équipes de création. Elles abordent la diffusion, la communication, le montage d'un projet européen. Quant à la formation de l'ARSEC, elle reprend les fondamentaux : « Qu'est-ce que le secteur des arts de la rue ? », l'histoire, les « dinosaures » (équipes historiques), les lieux de diffusion...

Perspectives et prospectives d'ailleurs

ADRIEN GUILLOT

Dans une perspective d'identification de ce qui se passe en région et en collaboration avec l'IDDAC sur des projets de formation culturelle, signalons un travail d'enquête mené par VialaRue. VialaRue qui appartient à la Fédération Aquitaine, est un réseau de promotion et de diffusion des arts de la rue qui a, par ailleurs, travaillé à un premier état des lieux régional. S'il possède, en tant que diffuseur, des informations techniques qui nous concernent moins, cette première étape de travail nous permettra, dans une perspective de développement inter-régional, de travailler de façon croisée sur des informations qu'il a déjà collectées, sur ce qu'il lui reste à faire, et sur ce que nous pourrions mener ensemble. Vous avez également à l'intérieur de la chemise le questionnaire que VialaRue a élaboré. Il reste à affiner le travail de collecte d'informations auprès des structures de diffusion et des collectivités pour identifier les moyens de ce secteur.

PIER GUILHOU - VialaRue / Bordeaux

Cette enquête est partie d'un constat fait en Aquitaine. Tout le monde avait beaucoup de difficultés à se repérer dans le secteur des arts de la rue. On sentait que les services culturels étaient intéressés par ce type de propositions, mais qu'ils y étaient peu sensibilisés et avaient de la peine à identifier les compagnies localement. Ils avaient plutôt tendance à aller faire leur marché dans les grands festivals. Nous avons ressenti un besoin et avec nos petits moyens nous avons essayé d'établir une cartographie des compagnies et surtout d'identifier la façon dont elles travaillaient, comment elles produisaient, par qui elles étaient soutenues, dans quel type de territoire elles diffusaient. Ce travail n'est pas tout à fait abouti, il est en cours. On a essayé de le faire en deux volets. D'abord réunir un ensemble d'informations concernant les compagnies, sachant qu'on était sollicité par beaucoup de monde, et ensuite compléter cette enquête avec ce qui a trait à la diffusion. Là encore beaucoup de gens diffusent de manière différente, festivals, ouvertures de saison ou autres. Ce sont des éléments difficiles à obtenir de la part des collectivités territoriales.

Dans le cadre de l'année des arts de la rue, il y a quelque chose de vraiment intéressant à faire.

RENÉ MARION

Il faut rappeler que Pier a plusieurs casquettes. Il est identifié certes en Aquitaine, mais a aussi une très bonne connaissance du secteur et des compagnies au plan national. Quand je le vois en tant que programmateur et coordinateur dans la « Cour Tivoli » à Aurillac, je repense à l'histoire des premières cours en Avignon qui ont permis à des équipes comme Tango Sumo et Trois Points de Suspension et d'autres d'avoir un éclairage national. Cette initiative solidaire est similaire à celle du Fourneau à Brest.

PIER GUILHOU

VialaRue a deux missions qui sont complémentaires. La première consiste à

accompagner des compagnies. Nous les aidons à repérer des réseaux, à travailler sur des financements, des budgets ou des formations en communication. D'autre part, nous sommes sollicités par des services culturels qui sont dans des dynamiques complètement différentes, les territoires, les publics, etc... On est à la charnière entre, d'une part les compagnies et d'autre part les besoins et les demandes des services culturels. Par exemple nous avons mis en place des projets de festivals itinérants. On réunit les ingrédients d'un petit festival et l'on essaie de travailler sur le fond avec les communes. Quand le projet commence à être intéressant après trois ou quatre ans, on passe au-delà de la seule programmation. On commence à aborder les questions de fond : quel est le patrimoine de la commune ? Vers quoi a-t-elle envie d'aller, vers quels types de publics ? Comment faire à moyen terme ? C'est aussi ce qui nous intéresse, en dehors de programmer des spectacles.

“ Quand le projet commence à être intéressant après trois ou quatre ans, on passe au-delà de la seule programmation. On commence à aborder les questions de fond : quel est le patrimoine de la commune ? Vers quoi a-t-elle envie d'aller, vers quels types de publics ? Comment faire à moyen terme ? C'est aussi ce qui nous intéresse, en dehors de programmer des spectacles. ”

P i e r

Guilhou

ADRIEN GUILLOT

François, peux-tu revenir sur ce projet d'itinérance sur lequel tu collabores avec Pier et embrayer sur les formations culturelles que l'IDDAC est amené à proposer ?

FRANÇOIS POUTHIER – IDDAC / Gironde

C'est formidable d'être en Poitou-Charentes et de commencer par l'Aquitaine !

RENÉ MARION

Cela nous est arrivé ailleurs. La première chose qu'a fait Maud Le Floch (Compagnie Off - Tours) pour développer les initiatives de structuration de la région Centre était d'inviter la région Poitou-Charentes.

FRANÇOIS POUTHIER

L'IDDAC est l'outil du Conseil Général de la Gironde. Son histoire est un peu longue et se trouve être un très bon exemple des étapes de la décentralisation culturelle en France. Nous avons commencé en 1972 avec une Maison de la culture, une ADDM en 1975, un Conseil départemental de la culture, service culturel du département en 1982, la fusion de tout cela en 1991, et un changement de mission et donc un abandon de gestion de salle en 2000. Deux mots sont pour nous importants dans la manière de travailler : « développement », qui apparaît dans le sigle, au sens de développement artistique et culturel (c'est son nom d'origine) et dans celui de

développement local et d'aménagement du territoire. L'autre mot est « coopération », parce qu'on ne fait jamais rien sans les autres. Cette coopération va se retrouver dans une logique de financement, ce qui n'est pas très original, avec l'Etat, la Région, le Département, les Communes et les structures intercommunales. Elle va surtout se retrouver dans la manière dont nous allons faire les choses, toujours à 50/50 avec les partenaires. C'est de la co-organisation. Nous partageons donc financièrement, mais aussi et surtout au niveau de la décision, de la prise de risque artistique. L'IDDAC est, en fait, issue d'un CAC. Nous sommes sur des disciplines d'art vivant resserrées : musique, théâtre et danse contemporaine, avec une spécificité sur cette dernière. Au milieu des années 1990 nous avons commencé à nous ouvrir progressivement à la piste, relativement peu à la rue (nous ne sommes pas un bon exemple, mais l'envie est là !) et au début des années 2000 au cinéma et aux écritures et littératures étrangères dramatiques.

Concernant les missions, nous avons globalement une mission de programmation, de transmission de l'éducation et de pratique artistique, de formation sur laquelle nous reviendrons, et puis nous avons un très beau parc de prêt de matériel : son, lumière, scénographie qui est pour nous une manière de faire de l'accompagnement auprès des acteurs du spectacle vivant. Notre action va reposer sur deux types de maillages : un maillage de services culturels, de communes et une intercommunalité de plus en plus partenaire (une cinquantaine avec des engagements très différents). À partir de ce maillage, nous cherchons à créer de la fédération, de la mutualisation, de la coopération. Ce réseau est finalement relativement ancien. Le deuxième maillage est beaucoup plus récent : c'est un réseau d'antennes construit avec les pays émergents. Il est composé d'un petit parc de prêt matériel, et surtout d'une mission d'accompagnement aux politiques culturelles des intercommunalités et des pays.

“ Deux mots sont pour nous importants dans la manière de travailler : « développement », (...) au sens de développement artistique et culturel (...) et dans celui de développement local et d'aménagement du territoire. L'autre mot est « coopération », parce qu'on ne fait jamais rien sans les autres. ” François Pouthier

RENÉ MARION

À propos de parc de matériel, je voudrais remercier Dominique Biton directeur de l'APMAC à Saintes. D'une certaine manière, la plupart des politiques culturelles en Poitou-Charentes n'auraient pas existé sans l'accompagnement de ce parc de matériel, sans le soutien, en termes de savoir-faire, des équipes artistiques et des structures (collectivités publiques ou structures de diffusion) qui leur ont donné le temps de se professionnaliser.

DOMINIQUE BELLY – « Fest'arts » / Libourne

Nous nous occupons surtout de programmation et de diffusion, nous aidons à la création en co-production de résidences d'artistes, et nous focalisons notre activité autour du théâtre et des arts de la rue que nous souhaitons développer le plus rapidement possible, particulièrement à Libourne, afin d'en faire un pôle pour le Libournais et l'Aquitaine. C'est pour cela que nous souhaitons mettre en place des rencontres professionnelles cette année, en octobre 2005, autour des arts de la rue. Les partenaires sont d'ores et déjà identifiés en Aquitaine : IDDAC, OARA, Conseil Général, Conseil Régional, DRAC. Nous aimerions bien y associer la région Poitou-

Charentes, où les arts de la rue sont bien développés, et la région Aquitaine. Il s'agirait aussi de savoir comment aider la création, d'aborder les enjeux des résidences d'artistes etc.

On se propose de réaliser tout ce travail ensemble. D'où l'intérêt de rapprocher les deux régions pour initier ces rencontres professionnelles, pour qu'il y ait un moment fort en Aquitaine, un travail commun autour des arts de la rue, et parce qu'il y a dans notre région plusieurs festivals de théâtre de rue (Terrasson, Luxeil etc.). La thématique des arts de la rue est très présente en Aquitaine, avec un petit nombre de compagnies professionnelles mais pas de compagnies d'envergure. Ce que nous nous proposons de faire, dans le cadre d'un pôle de ressources à Libourne, c'est de pouvoir par le biais de résidences d'artistes et d'aide à la création, accueillir des compagnies qui pourraient venir travailler chez nous et être, elles aussi, pôles de ressources pour nos compagnies régionales.

Les équipes en Poitou-Charentes

ADRIEN GUILLOT

Si vous êtes ici, notamment les compagnies, c'est parce que vous êtes pour la plupart référencées sur le site Internet de HorsLesMurs. En région, quarante-trois compagnies de cirque et arts de la rue sont aujourd'hui inscrites. Il y en a une dizaine sur le champ exclusif du cirque, une vingtaine sur celui de la rue, et une dizaine qui mélangent plusieurs formes de pratiques (cirque, rue ou musique). En région Poitou-Charentes, une seule compagnie arts de la rue est conventionnée : la Compagnie Carabosse.

RENÉ MARION

Cela n'a pas été simple de se battre auprès des services de l'Etat pour que les arts de la rue aient un jour droit de cité. La notion de comité d'experts est une chose essentielle dans le sens où il faut nécessairement trouver ses porte-parole, auquel cas, il ne peut y avoir de structuration. Et l'on ne peut pas admettre que le secteur des arts de la rue en reste à « trois planches »... Les lieux de rue ne se distinguent des arts de la scène que lorsqu'ils s'exercent dehors. D'une certaine manière les besoins des compagnies de rue sont strictement les mêmes, sauf l'architecture, le feu, la grandeur, qu'elles portent leur théâtre sur leur dos et qu'elles évitent les frais de fonctionnement des théâtres fixes.

CHRISTOPHE PRENVEILLE - Compagnie Carabosse

Au risque d'être polémique, je m'inscris en faux contre certaines paroles de mes collègues d'Aquitaine qui trouvent qu'il y a une activité très forte des arts de la rue en Poitou-Charentes. Quand on cite le nombre de compagnies vraiment « rue », une vingtaine, il faudrait étudier les équipes. D'un point de vue diffusion, production, résidence, on est dans une région qui n'est pas très bien lotie, voire même plutôt sur une pente descendante. En 2004, il y a eu la disparition de deux festivals dédiés pour tout ou partie aux arts de la rue, « Estrada » à Niort, et « Poitiers Presse-Papiers », signe de la bonne santé des arts de la rue en Poitou-Charentes !... À ma connaissance dans ces deux villes-phares de la région, aucun festival n'a pris le relais. On peut dire que l'Avant-Scène Cognac avec « Coup de chauffe » est presque

une exception avec des moyens relativement faibles. À part cela, je ne vois pas d'autres structures dans la région qui sont accompagnatrices d'un bout à l'autre de la chaîne d'une production « arts de la rue ». C'est un peu le même désert pour la diffusion. « Coup de chauffe à Cognac » est certainement l'unique festival arts de la rue en Poitou-Charentes avec un budget artistique de 140 000 €

RENÉ MARION

C'est toujours une galère. Les refus sont multiples, y compris les refus du public. C'est le paradoxe de la rue. Le public est trop nombreux par rapport aux œuvres. À l'heure où l'on se bat pour une démocratisation du rapport à l'art, c'est tout de même paradoxal de devoir structurer son festival en pensant à des spectacles éclatés pour que les spectateurs se perdent et ne soient pas trop nombreux au même endroit. Quand un directeur de structure est obligé de se poser cette question de la division du public, c'est que l'on est arrivé au bout de ce que l'on appelle le rapport de l'économie et de la culture. On sent que dans cette région les initiatives sont multiples. Je pense, parmi les initiatives bénévoles, au festival des Deux-Sèvres dont le contenu est superbe. Je pense aussi à des initiatives comme l'Abbaye de La Couronne qui croise les problématiques de rue à d'autres qui touchent aux arts plastiques. Aujourd'hui, le réseau institutionnel n'a pas intégré cela, même si les scènes nationales sont extrêmement demandeuses d'événements. Mais on constate une chose : à partir du moment où les budgets augmentent, il faut développer un savoir-faire. Et les compagnies ont ce savoir-faire. Il y a nécessité à structurer pour mettre les gens en rapport.

Lorsque j'entends des institutions publiques me dire que la compagnie Carabosse n'a pas assez joué en région, je me demande qui a aujourd'hui les capitaux nécessaires et l'envie d'accueillir ces créateurs. Ce n'est pas qu'il n'y a pas un besoin pour le public d'être confronté à l'œuvre ; on a bien vu le bonheur de celui-ci lors du dernier festival...

Mais encore faut-il trouver les conditions nécessaires pour que les œuvres trouvent leur économie, soient portées et soient accompagnées. Je sais en tout cas que la population en Poitou-Charentes est extrêmement attentive à cette forme artistique. Je me souviens d'une formation au Rectorat, il y a plus de sept ans, qui permettait de regarder l'ensemble des œuvres, l'historique... Quand on se penche sur ce secteur très particulier, on a besoin de le connaître, on a besoin de savoir quels sont ceux qui ont tracé les routes et pourquoi ? Quels sont ceux qui ont poursuivi ? Ne serait-ce que pour s'inspirer de ces politiques, pour avoir d'autres politiques, ne serait-ce qu'en termes de formation et de vulgarisation.

CHRISTOPHE PRENVEILLE

Il se passe plein de choses en Poitou-Charentes, mais, et je modère mes propos, souvent sur du ponctuel, de l'événementiel, des ouvertures ou des clôtures de saison. Mais ces événements demeurent marginaux, sans suite, une fois par an et se développent trop rarement au fil des années. Et puis on constate une ignorance des responsables politiques. Les collectivités locales et territoriales connaissent très mal les arts de la rue. C'est l'effet boule-de-neige. Moins on en voit, moins on les connaît. Les institutions culturelles, centres dramatiques, scènes nationales, à quelques rares exceptions, nous ignorent. J'ai l'impression que la situation ne s'améliore pas avec les années. J'espère que le temps fort des arts de la rue sur trois

ans va permettre une meilleure synergie entre tous les acteurs, entre tous ceux qui sont de bonne volonté. Nous sommes largement tributaires des collectivités locales. Il faut qu'elles nous offrent leurs espaces publics. Autant dans d'autres régions il y a eu un pas de fait par nombre de ces collectivités (dans plusieurs villes, départements ou régions, des maires, des conseillers généraux, des maires-adjoints à la culture sont parfois même moteurs d'une vraie politique en direction des arts de la rue), autant en Poitou-Charentes on en est encore à se rencontrer, à se parler.

RENÉ MARION

Il est essentiel de se parler, de se saisir des expériences des autres. Je pense notamment au choc politique que fut l'expérience de Saint-Gaudens (Midi-Pyrénées), où un maire, un poujadiste, a décidé que ces artistes-là ne devaient plus y travailler. D'une certaine façon, cet antagonisme a permis d'engager une nouvelle politique, une politique nomade en l'occurrence qui va de ville en ville. Dans chacune d'entre elles, elle permet d'inventer un événement avec un artiste associé à sa direction, donnant de fait un droit de cité à la création et aux monstrations d'œuvres. Mais dans un rapport économique il est difficile de permettre d'intégrer des œuvres connues et des œuvres moins connues.

Au plan national, l'ONDA qui aura prochainement son rendez-vous à Marseille, permet cet élargissement du répertoire. J'ai vu progressivement l'ONDA s'ouvrir et soutenir financièrement des compagnies et des organisateurs. Mais s'il faut être attentif à l'ONDA, il importe de maintenir cette zone franche entre nous pour appréhender notre propre développement en région. Il faut également rappeler que notre vision politique est en partie juste comme en témoigne le rapport Latarjet, où on lit quelle peut-être l'usure des artistes dans leurs rapports à l'institution et qui affirme cette volonté de voir l'artiste présent dans la cité. Nous avons sur ce point une vraie responsabilité pour les années à venir, celle de garantir une diversité sociologique des publics. Si je parle de sociologie c'est pour vous donner un autre point de vue : je suis depuis longtemps un partisan de l'Europe ; pour moi la culture n'a pas de frontières. Ce sont les gens qui s'aiment et se comprennent qui font l'Europe. Nous avons lancé avec des amis un programme favorisant la communication entre les équipes dans les festivals, ainsi que la première enquête européenne relative aux publics. Nous aurons en mars prochain le résultat d'une autre enquête qui nous permettra de cerner la provenance du public de « Coup de chauffe », de mieux connaître cette région. D'ores et déjà, en termes de public, je suis heureux des débuts de résultats. Rendez-vous en mai prochain pour que l'on nous en livre la quintessence. C'est important de savoir qui l'on a avec et en face de nous, qui l'on doit aller chercher et comment s'adapter, voire inventer de nouveaux territoires. Je veux que la première présentation de cette enquête européenne se fasse à Cognac et aussi pendant « Coup de Chauffe » 2005.

“ Il faut arrêter de parler d'équipe riche dans les arts de la rue. Il y a aujourd'hui 450 compagnies en France, dont 198 possèdent un budget - donc un chiffre d'affaires - inférieur à 50 000 €. Il y a en réalité 38 équipes qui ont un budget supérieur à 300 000 €. C'est encore trop timide. ” René Marion

Il y a un temps pour la réflexion, il y a un temps pour l'action. Le temps de la réflexion est aussi nécessaire. Sur des rapports d'expérience, il m'intéresserait d'avoir vos paroles. Carabosse qui a parlé est pointée par l'ensemble du secteur comme une compagnie riche, mais je sais aussi que les premiers financements servaient à l'époque à monter les parpaings de l'atelier. Et puis, il faut arrêter de parler d'équipe riche dans les arts de la rue. Il y a aujourd'hui 450 compagnies en France, dont 198 possèdent un budget - donc un chiffre d'affaires - inférieur à 50 000 €. Il y a en réalité 38 équipes qui ont un budget supérieur à 300 000 €. C'est encore trop timide.

La gratuité des arts de la rue

GÉRARD DENIAUX - Conseil Régional Poitou-Charentes

Je voudrais juste rappeler l'historique et les constats que l'on peut faire aujourd'hui. Il se trouve que les gens qui vont être commanditaires des spectacles de rue sont les collectivités locales pour la raison simple que les spectacles de rue ne génèrent pas de recettes propres. On dit que les scènes nationales et les réseaux de théâtres n'achètent pas les spectacles de rue. Une des raisons est qu'ils sont soumis à des ratios économiques. On leur demande de faire à peu près 20 % de recettes propres par rapport à leur budget. Lorsqu'ils prennent quelquefois un spectacle de rue, cela crée un déséquilibre. Il va falloir qu'ils fassent plus de recettes sur un autre spectacle. C'est un élément important, dans la mesure où il n'y a pas, ou rarement, de recettes de billetterie.

Il y a d'autres rappels que je voudrais faire et qui me semblent importants. Je n'ai pas entendu parler du Théâtre de l'Unité et de l'expérience de Montbéliard. Je voudrais rappeler que Jacques Livchine et Hervé Delafond du Théâtre de l'Unité sont à l'origine de ce qu'est aujourd'hui le théâtre de rue. Un des premiers à avoir nommé à la tête d'une scène nationale une compagnie de théâtre de rue fut Bernard Faivre d'Arcier qui plaça le Théâtre de l'Unité à la tête du théâtre de Montbéliard, il l'avait d'ailleurs appelé Centre d'art et de plaisanterie ! Il y a donc eu un véritable courage politique au début des années 1990, un courage qui a disparu aujourd'hui à la défaveur notamment des arts de la rue. Ilotopie, Royal de Luxe, eux qui ont aujourd'hui pignon sur rue, même Michel Crespin, avec tout ce qu'il a fait dans ce domaine, sont nés d'une certaine manière de l'action de Jacques Livchine.

“ On dit que les scènes nationales et les réseaux de théâtres n'achètent pas les spectacles de rue. Une des raisons est qu'ils sont soumis à des ratios économiques. On leur demande de faire à peu près 20 % de recettes propres par rapport à leur budget. Lorsqu'ils prennent quelquefois un spectacle de rue, cela crée un déséquilibre. Il va falloir qu'ils fassent plus de recettes sur un autre spectacle. ”

Gérard
Deniaux

ADRIEN GUILLOT

Pour revenir sur le fait que les arts de la rue n'ont pas de billetterie, nous avons un cas intéressant en Poitou-Charentes. Puisque James Berthonneau du « Festival au château » se trouve ici, peut-être pourrait-il nous parler de l'expérience de Bouillé Saint-Paul, et comment ce festival s'est développé ?

JAMES BERTHONNEAU – « Festival au château »

C'est une initiative communale, née en 1996. On voulait faire connaître notre petite commune rurale du nord des Deux-Sèvres et on s'est dit que le spectacle vivant pourrait nous y aider. Nous avons commencé avec deux compagnies professionnelles. Au départ c'était moitié chant, moitié arts de la rue. Depuis 2000, on s'est axé à 100% sur les arts de la rue. Concernant la billetterie, nous avons peu de subventions, et il n'y avait malheureusement pas d'autres solutions au départ que de faire payer. Cela se passe très bien : nous avons débuté avec 300 visiteurs et nous avons aujourd'hui 1600 festivaliers sur la commune. Ils payent 17 € le samedi et 9 € le dimanche. Le public vient pour les 3/4 des Deux-Sèvres, mais également d'Angers, Nantes, Tours, La Rochelle. C'est un petit festival d'une dizaine de compagnies. Nous souffrons d'un manque de communication pour faire connaître plus largement notre festival. Depuis 2004 nous avons une aide du Conseil Général des Deux-Sèvres qui va, je l'espère, nous aider à progresser.

RENÉ MARION

J'ai trouvé une vraie qualité de programmation dans votre festival et que cette initiative, encore peu connue, méritait de l'être, notamment du grand public. Mais pour cela, il faut croiser nos pratiques. Reste le problème de la communication : il faut communiquer pour être connu donc avoir de l'argent. C'est un cercle vicieux.

DOMINIQUE BELLY

En Aquitaine, il y a un petit village de 800 habitants, Luxeil, qui organisait une fête traditionnelle musicale, devenue par la suite un festival à la fois musical et de théâtre de rue payant. Ils sont plus de 30 000 spectateurs pour les trois jours de festival !

GÉRARD DENIAUX

Je n'ai pas dit que le théâtre de rue était toujours non-payant, mais qu'il l'était de manière générale. Quand on peut se structurer, il est possible de faire payer un certain nombre de places, mais il y a un grand nombre de compagnies qui refusent que les places soient payantes. Je voulais seulement dire que ce sont souvent les structures et les associations culturelles qui font venir les compagnies de rue pour aller draguer vers les marchés, pour faire venir le public vers le théâtre afin de multiplier le nombre de ses abonnés. À l'époque où j'étais directeur de théâtre, j'ai appliqué cette méthode et cela me permettait en même temps de justifier les interventions des compagnies de théâtre de rue. Cela permettait de les faire vivre. De ce point de vue-là c'est important. Le reste du temps, on sait que le théâtre de rue est très rarement payant. Royal de Luxe refuse absolument que ce soit payant. Ce sont des règles que s'appliquent eux-mêmes les artistes.

RENÉ MARION

Il y a en effet deux parti-pris. Moi, je suis un adepte de la gratuité. En réalité, on sait qu'elle est payée par quelqu'un, qu'il n'y a pas de vraie gratuité, sauf à l'intention des populations... Mais il est bien évident que si je fais venir des artistes, je n'ai pas envie que le rapport entre l'artiste et l'organisateur soit un non-cachet. Il y a un mouvement qui s'est constitué avec les jeunes équipes qui ont aujourd'hui une économie tellement précaire qu'elles ne peuvent pas être à la fois en auto-production et gratuites. Un certain nombre d'équipes de rue se sont peu à peu enfermées dans des cours, ont commencé à s'organiser en collectifs en vue d'atteindre une certaine rentabilité. Cela a introduit progressivement soit l'usage de la manche soit, dans un second temps, l'usage de la billetterie. Je crains que ce processus n'entraîne exactement les mêmes dérives que l'on retrouve dans les salles de spectacle. Ce qui est valable avec une initiative associative où des gens se regroupent autour d'un événement ne l'est pas autant dans le cadre institutionnel ; et je crains de voir apparaître aujourd'hui un public professionnel allant vers les spectacles payants, et un non-public, ou du moins d'autres tranches de populations, aller voir ceux qui sont gratuits. Nous devons être très vigilants pour garder l'accessibilité des œuvres, y compris les œuvres de création, au plus grand nombre.

PRISCILLE CORDIER - Compagnie Choc Trio

Il y a une chose qui me paraît importante dans le choix d'une compagnie de jouer un spectacle de rue c'est, dans sa démarche de création artistique, d'aller au-devant d'un public qui n'est pas forcément venu pour voir un spectacle. Je comprends que, pour des raisons économiques, l'accès à un enclos où des spectacles sont donnés soit payant, mais cela me paraît important aussi qu'il puisse continuer à exister des spectacles gratuits (est-ce les collectivités qui doivent financer cela ou pas, je n'en sais rien...), notamment pour le public. Il faut que les compagnies puissent continuer à créer des spectacles sans faire semblant de rencontrer le public par hasard, comme par exemple sur un marché... Or le public n'est pas du tout le même dans un festival de théâtre de rue. Il me semble, sauf erreur de ma part, qu'un spectacle de rue coûte globalement moins cher qu'un spectacle de scène du fait notamment de besoins techniques et logistiques différents. L'autonomie des équipes de rue permet de ce fait d'atteindre plus facilement l'équilibre financier...

RENÉ MARION

Je crois que c'est à la fois vrai et faux.

PAUL FROMONTEIL - Conseil Régional Poitou-Charentes

S'il y a aujourd'hui ici autant d'élus, c'est parce que nous savons, notamment à Cognac, qu'il se passe des choses importantes sur ces terrains-là, qui méritent de la part de la Région beaucoup de soin et d'intérêt. Je crois que le débat engagé ici nous touche directement, tout simplement parce qu'il pose une question de société majeure : nous sommes pour créer effectivement les conditions d'un type de gratuité. C'est fondamental parce que cela rejoint aujourd'hui toute notre réflexion sur l'impôt. Nous voulons revaloriser l'impôt en tant qu'expression de la puissance publique, parce que l'intervention de la puissance publique est finalement la garante d'un certain nombre de valeurs. Le débat sur le théâtre de rue est très intéressant pour nous élus, parce qu'il nous offre l'occasion de concrétiser ce projet et de faire en sorte que ceux qui ne vont jamais voir des spectacles entrent en relation, de manière participative, avec une forme de création. Les arts de la rue, qui mêlent création et participation des publics, vont donc particulièrement retenir notre attention et c'est pourquoi nous allons attacher beaucoup d'importance à la période qui s'ouvre et qui sera dédiée aux arts de la rue ces prochaines années, avec si j'ai bien compris, plusieurs étapes.

“ Nous voulons revaloriser l'impôt en tant qu'expression de la puissance publique, parce que l'intervention de la puissance publique est finalement la garante d'un certain nombre de valeurs. Le débat sur le théâtre de rue est très intéressant pour nous élus, parce qu'il nous offre l'occasion de concrétiser ce projet et de faire en sorte que ceux qui ne vont jamais voir des spectacles entrent en relation, de manière participative, avec une forme de création. ”

Fromonteil

Paul

La première étape est de faire cet inventaire et j'ai noté que nous cherchons à faire en Poitou-Charentes autre chose que ce qui se faisait autrefois, ce qui nous permet d'être à l'aise pour faire le bilan. Ce bilan en Poitou-Charentes est exactement à l'image, me semble-t-il, de la situation telle qu'elle se présente au niveau national. Nous avons à faire avancer les choses et nous voulons avancer sur ce terrain-là. Nous avons trois ans devant nous pour effectuer une évaluation, un bilan, tirer des conclusions, et pour ensuite déboucher à la fois sur des initiatives et des créations, donc sur de la diffusion. C'est un chantier qui s'ouvre, allons-y.

RENÉ MARION

Je voudrais remercier Paul. Je connais sa parole franche et ses aventures. Construisons.

MICHEL ROUDIER - Gallia Théâtre

Je voudrais juste dire qu'il faut arrêter d'avoir des complexes vis-à-vis de la gratuité. L'économie culturelle est importante parce qu'elle représente une valeur, de par les emplois et les richesses qu'elle génère et du fait de l'aménagement des territoires. Arrêtons d'avoir des inquiétudes ou des complexes dans ce domaine-là. Cela vaut pour les établissements qui sont gérés et génèrent à la fois du travail dans le domaine artistique, des emplois de techniciens, des emplois induits etc. On ne va pas expliquer à nouveau tout cela, des études existent ; mais ce sont des notions essentielles. Quant à des exemples de festivals payants ou non payants, on a cité le festival de Bouillé-Saint-Paul, mais il y a dans la région d'autres festivals payants. Je pense à Pougne-Hérisson qui a néanmoins une fréquentation très importante... Je ne crois pas que l'on ait à rougir de quelconques fautes dans ce domaine-là. Il faut que les collectivités, locales ou régionales, et l'Etat, prennent en compte cette représentativité et cette économie que constitue la culture.

Le rôle des collectivités territoriales

PASCAL DUFORESTEL - Le Loup Blanc

Je voudrais revenir sur le problème de la billetterie, par rapport aux scènes nationales notamment. L'aspect mécanique est tout à fait juste. En même temps cela ne doit pas exonérer les villes, y compris les quatre (Angoulême, Poitiers, La Rochelle, Niort) qui hébergent les scènes nationales, d'avoir une politique culturelle propre et de se doter de véritables services culturels. Christophe a en effet rappelé la vie difficile des festivals à Poitiers et à Niort, la nécessité de repenser la chose et le rôle que la Région peut jouer dans ce contexte pour répondre à la volonté qui s'exprime aujourd'hui : celle d'inciter et d'initier les collectivités territoriales à travailler dans ce secteur pour lequel les scènes nationales sont mal adaptées.

“ ... repenser le rôle que la Région peut jouer dans ce contexte pour répondre à la volonté qui s’exprime aujourd’hui : celle d’inciter et d’initier les collectivités territoriales à travailler dans ce secteur pour lequel les scènes nationales sont mal adaptées. ”

Pascal Duforestel

GÉRARD DENIAUX

Cela crée un frein. Il faut que les scènes nationales et les théâtres programment puisqu'ils sont soumis à ce double ratio.

PASCAL DUFORESTEL

On sait bien que les collectivités locales, une fois qu’elles ont financé les scènes nationales, ont le sentiment d’avoir déjà donné beaucoup d’argent pour la culture. Dès lors, les services culturels restent légers et ne peuvent induire une politique forte, encore moins pour les arts de la rue qui sont souvent les laissés-pour-compte.

DOMINIQUE BELLY

Malheureusement les arts de la rue sont quelquefois considérés comme une animation, alors qu’ils offrent de vraies propositions artistiques soutenues par des artistes. C’est donc un vrai projet culturel que de défendre les arts de la rue.

RENÉ MARION

Tu as raison de parler de ce rapport entre les institutions culturelles classiques (scènes nationales, scènes missionnées) et les services culturels. Nombreuses sont les personnes qui n’ont pas pu venir aujourd’hui. Je pense à Madame Christine Bussac du service culturel de la Ville d’Angoulême, retenue par le festival de la bande dessinée, et qui est initiatrice d’une programmation arts de la rue. Je pense également à Rochefort où « Résonances » a eu une orientation « rue » relativement forte. Je voudrais présenter également les excuses de Didier Trambouze. Il dirige un festival qui s’appelle « Humour et eau salée », auquel certes Elie Semoun va participer, mais la rue constitue la base essentielle de sa programmation, soit 80%, de son festival. Lui aussi a de véritables difficultés pour maintenir ces 80%. Alors que ce sont les mêmes artistes qui se produisent à « Coup de Chauffe ».

Dans la salle : *évocation de la difficulté de l’expression des arts plastiques dans l’espace public.*

RENÉ MARION

Il y a une véritable difficulté, pour les plasticiens, à créer des projets en extérieur. Ils sont obligés de passer par des systèmes d’accueil beaucoup trop modestes, d’aller à

la pêche pour être acheté. Aujourd'hui, on ne trouve pas de conditions normales à l'exercice du travail artistique. Sauf dans certains cas, comme celui de la compagnie Le Snob présente ici, qui a mis cependant beaucoup de temps pour développer sa propre économie.

DIDIER RIVIÈRE - Compagnie Le Snob

Nous avons atteint nos limites, ce qui signifie que nous ne pouvons plus porter seuls cette compagnie. Je pourrais parler des difficultés pour obtenir des subventions et de la création des spectacles. Entre l'argent que nous recevons, le nombre de jours travaillés à la création et le nombre de ceux qui vont être payés, le rapport est très petit !...

RENÉ MARION

Il existe par ailleurs un problème de sectorisation que l'on retrouve au niveau national avec les commissions d'experts. Qui travaille, par exemple la musique et la rue, est considéré comme hybride et n'entre pas dans les grilles d'évaluation.

Des plasticiens dans l'espace urbain

LIONEL CAMBURET - Compagnie Giga-Circus Temps Réel

Nous venons des arts plastiques et travaillons sur les supports multimédias. Avec les nouvelles technologies, nous touchons à tous les domaines dont la vidéo, le son, l'interactivité, sous la forme d'une installation dans la rue. J'ai eu la chance de participer à « Coup de Chauffe », d'être dernièrement à Libourne, d'avoir à travailler avec l'IDDAC, d'être passé à La Couronne... À l'heure actuelle, nous travaillons plus dans le domaine des arts de la rue que dans celui des arts plastiques dont nous sommes issus. Nous sommes aidés par la Région, ce qui est très important puisque la DRAC ne nous soutient plus. Ce que nous faisons, c'est du spectacle vivant mais comme nous ne sommes pas présents sur scène, ce n'est pas considéré comme tel et nous ne possédons donc pas la licence du spectacle. Je trouve cela intéressant pour nous car nous avons envie d'aller plus loin dans ce rapport, de ne pas mettre de frontière, de se considérer tous comme des artistes, d'œuvrer dans le champ de l'art, de laisser ouverte cette porte. Cela me semble important. C'est ce qui régènera les arts de la rue qui peuvent, à mon avis, arriver à essoufflement.

RENÉ MARION

Tu as jeté des ponts avec le tourisme, avec Marylise Ortiz, le patrimoine et des circuits de diffusion qui sont parallèles. La culture s'appréhende souvent avec des questions telles que : « Où est-ce qu'il y a des salles de spectacles ? », « Où est-ce que cela se diffuse ? ». Or, vos interventions ne se lisent pas de cette façon mais de manière croisée.

Daniel Crumb est là. C'est un compagnon de longue date du Département de la Charente, de la Région et de *l'Avant-Scène*. Il a travaillé à la fois dans la rue, seul, et dans le champ de l'enseignement et de la vulgarisation au Conservatoire de Cognac.

Peux-tu nous dire deux mots sur l'enseignement et la pratique amateur ainsi que sur les rapports entre l'artiste et son œuvre ?

DANIEL CRUMB – comédien

J'ai l'impression de faire ici un acte de travail dans la rue alors que je ne suis pas dans la rue. Il m'arrive de travailler à la médiathèque de Limoges. Nous nous installons dans le hall de la médiathèque avec un philosophe du Collège International de philosophie et nous faisons une initiation à la philosophie. Je lis les textes et le philosophe est là pour les commenter. Comme c'est un lieu de passage et que c'est totalement gratuit, il me semble que c'est très proche des arts de la rue. Les arts de la rue peuvent aussi apprendre à penser. L'une des séances était consacrée à *l'événement*, mot qui revient tout le temps (exemple : dans notre village, on voulait faire un événement alors on a fait un festival « arts de la rue »...). Il y a un philosophe qui s'appelle Gérard Bras, qui cite un autre philosophe, Jean Toussaint Desanti, aujourd'hui décédé. Ce dernier raconte, dans un texte auto-biographique, qu'en 1942, il passait à Paris, place du Panthéon, où il vit un groupe d'enfants juifs parqués. Soudain, il se dit « il faut que je trouve mon revolver ». C'est-à-dire que brusquement, ce groupe d'enfants juifs lui est intolérable. Il a besoin de marquer son ressentiment contre ce qui est la vie des gens à ce moment-là. C'est cet acte-là qui va décider de son entrée dans la résistance. Cette chose-là est aussi un événement. Il faut appeler cela un événement purement intérieur. C'est-à-dire qu'il y a des gens qui passent place du Panthéon, mais pour qui cette scène-là ne fait pas événement. D'autre part, on en a beaucoup voulu à Stockhausen, parce qu'au moment du 11 septembre, il a dit qu'on avait là un acte artistique. À posteriori, quand on entend parler ainsi d'événement, on peut se dire que Ben-Laden a fait à ce moment un événement de rue. Alors étaient-ce des arts de la rue ?... Reste que travailler sur quelque chose de purement culturel dans son village change nos façons d'évaluer les choses.

“ On en a beaucoup voulu à Stockhausen, parce qu'au moment du 11 septembre, il a dit qu'on avait là un acte artistique. À posteriori, quand on entend parler ainsi d'événement, on peut se dire que Ben-Laden a fait à ce moment un événement de rue. Alors étaient-ce des arts de la rue ? ” Daniel Crumb

Pour en revenir à ce que je fais à Cognac, il y a quelques années, le directeur, Hubert Borgel, a eu l'idée de faire une sorte de classe, d'atelier, que je qualifierais d'art de la rue. René Marion a donné mon nom parce que je faisais des choses dans la rue qui avaient un rapport au verbe. Et il trouvait important à ce moment-là qu'il y ait du verbe dans la rue alors qu'on en manquait. Bien sûr, pour aller dans les rues, « il faut en avoir ! de la voix »... J'ai fait des choses dans les rues, et je me suis retrouvé au Conservatoire de Cognac. Les mots « arts de la rue » et « conservatoire » ne vont pas ensemble. Le conservatoire, ce qui n'est pas péjoratif, est une institution qui dans une ville correspond malgré tout à une certaine élite bourgeoise. Lorsqu'on y fait soudain des arts de la rue, cela fait peur aux parents qui y envoient leurs rejetons. Donc j'ai assez peu de monde. Qu'est-ce que j'y pratique maintenant ? J'essaie d'y faire différentes choses, des interventions dans la rue avec mes élèves,

mais comme ils sont très jeunes, j'ai toujours peur de les perdre. Avec le froid, ce n'est pas toujours facile d'être dans la rue et, moralité, on reste à l'intérieur, on prépare des choses pour l'extérieur. Etant un homme de « verbe », je me suis dit qu'il fallait que je travaille avec des gens de « corps ». Donc, j'ai fait appel à beaucoup de danseuses. Je les ai fait improviser, je les ai fait travailler sur de la poésie... Là je prépare un spectacle dans les arbres avec une danseuse aérienne. Voilà ce que j'essaie de faire : que chaque séance soit un événement.

GÉRARD DENIAUX

Je voulais ajouter suite à votre remarque sur la licence du spectacle, que les arts de la rue sont d'abord des arts interdisciplinaires. Dans notre discussion, on ramène essentiellement les arts de la rue au spectacle vivant. Or pour moi, les arts de la rue sont aussi quelque chose d'urbain, ce sont aussi les portes des villes. Nos ancêtres avaient de vraies portes. Aujourd'hui, l'entrée des villes-centre, c'est une catastrophe, une multitude de panneaux publicitaires qui « cassent » l'urbain. J'interroge l'urbain par rapport aux arts de la rue parce que cela me paraît une chose fondamentale. Il faudrait d'ailleurs, à notre manière, différente de celles des pouvoirs politiques et des urbanistes, que l'on explore cette voie. On pourrait dès lors interroger les hommes politiques.

“ ... les arts de la rue sont d'abord des arts interdisciplinaires. Dans notre discussion, on ramène essentiellement les arts de la rue au spectacle vivant. Or pour moi, les arts de la rue sont aussi quelque chose d'urbain, ce sont aussi les portes des villes. ”

Gérard
Deniaux

RENÉ MARION

La question que l'on se pose aujourd'hui est celle que l'on s'est posé au niveau européen, au sujet de ces entrées de villes qui sont partout identiques. Pour les différents festivals européens, on s'est dit : « Qui va prendre aujourd'hui en charge cette impulsion qui vise à ce que des scénographes européens se retrouvent et cherchent ensemble ? » ; « Qui va faire le pont entre ceux qui pensent la ville et ceux qui la construisent ? ». Cela me semble essentiel de rassembler des gens afin de passer du stade de la maquette à celui de la réalisation puis à celui de l'adaptation. Je crois que ces chantiers d'innovation et de création sont à mettre en œuvre et doivent faire partie des priorités pour les trois ans à venir.

SIGRID GLOANEC - Les Anges Rebelles

Nous sommes un groupe d'artistes vivant à La Rochelle. Nous avons proposé d'accompagner un projet de renouvellement urbain qui allait bouleverser dans cette ville un quartier de 15 000 habitants, où il n'y a ni salle des fêtes, ni salle de cinéma, ni lieu pouvant accueillir les habitants à l'exception d'une petite salle d'exposition.

Nous avons travaillé sur des événements participatifs. Le sculpteur urbain Rémi Polack qui est avec nous aujourd'hui a été un peu à l'origine du concept que nous avons proposé et qui consiste à surprendre les gens pour les interroger, pour pouvoir les rencontrer et les amener à pratiquer des disciplines artistiques. En 2004, nous avons donc travaillé sur le terrain, dans la rue, beaucoup, puisque c'était la seule solution : nous ne pouvions pas travailler en dehors de la rue. Nous sommes devenus finalement des artistes de la rue, par hasard, de façon naturelle.

RÉMI POLACK - sculpteur

... Des arts de la rue sur le terrain, sur la construction, sur la pensée de l'urbanisme... Quant aux plasticiens qui travaillent sur l'urbain, ils ont un problème de statut. Nous sommes inscrits à la Maison des artistes, mais nous ne sommes pas une compagnie, ce qui nous met en marge des arts de la rue. Je paie ainsi des charges comme un architecte... Participer à un spectacle de rue pose un problème important car le statut n'est pas approprié.

“ Quant aux plasticiens qui travaillent sur l'urbain, ils ont un problème de statut. Nous sommes inscrits à la Maison des artistes, mais nous ne sommes pas une compagnie, ce qui nous met en marge des arts de la rue. Je paie ainsi des charges comme un architecte... Participer à un spectacle de rue pose un problème important car le statut n'est pas approprié. ”

CONTACT _Con-4735C3781A7 Rémi Polack

RENÉ MARION

Les plasticiens sont en effet ceux qui connaissent le plus de difficultés pour se faire reconnaître. À ce propos, à l'heure de faire mes choix de programmation pour le festival, je cible d'abord le spectacle puis je regarde comment on va l'intégrer dans la ville. Soit nous nous occupons nous-mêmes de la scénographie, soit on en reste au stade de l'abstraction, soit on en fait quelque chose de spectaculaire. Je crois qu'il y a un véritable besoin de faire se rencontrer et travailler ensemble les scénographes, et de leur donner la possibilité, dans le cadre d'un festival de rue par exemple, d'appréhender un espace vide de spectacle. Là apparaît aussi la valeur d'un scénographe, d'un plasticien.

RÉMI POLACK

On devrait, en tant que plasticien, avoir notre mot à dire sur l'urbanisme. Car même si ce n'est pas facile pour nous de travailler sur l'urbain, on en est pourtant proche.

RENÉ MARION

Peut-être faudrait-il réhabiliter le système des commandes publiques, créer un appel

à projet sur les entrées de villes....

SIGRID GLOANEC

On est arrivé sur ce quartier grâce à une véritable volonté politique de la part de la Ville de La Rochelle, laquelle était tout à fait consciente que ce quartier était en souffrance et allait vivre de grands bouleversements. La Ville nous a donc demandé de fabriquer un projet culturel qui soit porté par des artistes et travaillé au cœur du quartier en question. À la suite de cette demande, la Communauté d'agglomération a décidé de nous faire entrer dans le contrat de ville en qualité de participant au renouvellement urbain. Nous avons été confrontés pendant un an à la réalité d'un quartier immense où différentes petites associations tentaient, malgré les querelles, d'y maintenir un peu de vie culturelle.

Notre présence pendant une année a fait ressortir toutes ces choses latentes, et nous sommes parvenus en fin de compte à fédérer la population à l'occasion d'un événement qui précédait la destruction d'un immeuble. Nous avons rencontré beaucoup de gens que surprenait l'installation progressive du travail de Rémi. Beaucoup se sont aussi sentis agressés. Ce sentiment a permis de nous rencontrer, qu'ils nous questionnent et que nous puissions leur expliquer pourquoi nous étions là. Nous pouvions par exemple répondre à la remarque suivante « Vous n'avez pas honte de dépenser l'argent des pauvres ? », que l'argent en question ne pouvait être utilisé pour repeindre les murs des halls, ni pour changer les volets, mais qu'il était destiné à la culture. Et que s'il n'était pas dépensé dans le quartier de Mireuil, il serait utilisé pour une culture d'élite. Il valait donc mieux être là avec des choses qui les interpellent...

RENÉ MARION

Nous pourrions rebondir sur l'histoire de PLM d'Ilotopie qui un jour a décidé que le palace était multiple, qu'il était à tout le monde. La compagnie a donc installé un palace dans un immeuble des quartiers nord de Marseille, et dans ce palace il y avait le luxe pour tous.

PAUL FROMONTEIL

Le caractère multidimensionnel des arts de la rue qui ressort de ce débat est extrêmement important à prendre en compte, dans la mesure où, en ce qui concerne la Région, il s'intègre parfaitement à la réflexion culturelle que nous élaborons en ce moment. Nous avons l'intention de nous intéresser plus profondément à un certain nombre de secteurs, et je pense en particulier aux plasticiens que nous avons négligés. Pas simplement pour des raisons évidentes que tout le monde peut connaître, liées aux problèmes de sécurité sociale des plasticiens, mais aussi parce que cela s'intègre dans notre projet politique à l'égard des milieux urbains. Nous avons besoin de faire quelque chose dans ce domaine. Mais il faut pour cela qu'on change de point de vue et qu'on se confronte aux problèmes. À Châtelleraut, nous avons fait le même type d'expérience que vous avez menée à La Rochelle. Nous savons qu'il y a des débats autour de cela, et nous savons aussi qu'il s'agit d'assurer ces débats tant nous avançons sur des terrains difficiles. Il faut les aborder, au risque parfois même de rencontrer dans nos propres milieux un certain nombre d'oppositions... Il s'agit également d'avancer dans d'autres secteurs pour mettre en œuvre la politique culturelle que nous envisageons dans la région.

Avec ces deux dimensions : les lycées et les arts de la rue. Mais nous restons sur les terrains où se développe la dimension multidimensionnelle des arts de la rue. Je voulais souligner l'intérêt pour nous de la discussion que nous avons eue aujourd'hui.

GÉRARD DENIAUX

On pourrait engager un grand chantier. C'est une idée que je lance. On parlait de l'urbain. On pourrait faire un travail en relation avec les gens qui travaillent dans les directions techniques des collectivités locales et avec les commerçants, pour imaginer de faire autre chose dans les rues que les habituelles illuminations de Noël. On pourrait lancer un grand chantier dans l'ensemble des collectivités où l'on pourrait modifier cet éclairage nul que l'on trouve à ce moment-là de l'année. Il y a un travail pédagogique et un accompagnement à faire autour de cela. Il faut entraîner les commerçants dans une démarche de ce type. C'est un sujet difficile, mais il faut se confronter à des sujets difficiles et faire comprendre aux commerçants l'intérêt qu'ils ont, même pour vendre leurs marchandises, à ce que les choses soient belles autour d'eux. Je pense qu'on embellirait les villes au lieu, comme aujourd'hui, de les enlaidir.

RÉMI POLACK

C'est très difficile de faire un aménagement urbain plastique dans la ville et dans les rues. Il faut d'abord que cela tienne techniquement, que ce soit intéressant, efficace et puis viable économiquement... La lumière reste quelque chose d'essentiel, mais il est difficile de passer au-dessus de ces difficultés.

SIGRID GLOANEC

Cela implique un changement de mentalité.

RENÉ MARION

Je partage les points de vue de Rémi sur la lumière, la nécessité de confier à des personnes compétentes ces chantiers visant à embellir les villes, sans oublier la dimension humaine et la manière d'investir les lieux.

BÉATRICE ROUVREAU - Compagnie Vernisseurs

J'ai fait cela dans une toute petite ville. J'ai demandé à quatre artistes d'intervenir sur des créations de lumière dans des vitrines abandonnées. En milieu rural, il y a beaucoup de boutiques qui ferment mais qui sont des lieux extraordinaires pour ce type de créations. Je pense qu'il y a des projets à mettre en œuvre dans la ville. Tout le mobilier urbain, toutes les entrées de villes sont les mêmes. Cela vaut extrêmement cher, c'est souvent très moche. Ce sont des choses qui pourraient être confiées à des artistes : faire des bancs publics, des poubelles... Le mobilier urbain devrait être confié à des plasticiens.

“ Tout le mobilier urbain, toutes les entrées de villes sont les mêmes. Cela vaut extrêmement cher, c'est souvent très moche. Ce sont des choses qui pourraient être confiées à des artistes : faire des bancs publics, des poubelles... Le mobilier urbain devrait être confié à des plasticiens. ” Béatrice Rouvreau

RENÉ MARION

Ce serait bien de se poser la question du « démobilier » urbain. Je préconisais toujours vis-à-vis des entreprises qui choisissent ces mobiliers un démontage obligatoire ! On a pris possession de la ville au point que le public n'a même plus le droit d'y être. Il faut redonner droit de cité à l'espace public.

Relations croisées : élu, artiste, public

JEAN-YVES LE TURDU - Conseil Régional Poitou-Charentes

Une réflexion me vient concernant tous ces panneaux qui défigurent l'espace urbain. Bien qu'elle existe, la réglementation sur les panneaux d'entrée de ville est très peu appliquée. On ne sait pas l'utiliser, ni même les élus des collectivités locales. Du coup, il faut se battre des années pour faire enlever ces panneaux... Quand on est contre la politique du laisser-faire, la question est de savoir comment travailler ensemble à une résistance, comment créer quelque chose qui soutienne le lien social, la création, l'expression, tout ce qui a finalement à voir avec la culture. Pour revenir sur le sujet de la lumière, il s'agit de quelque chose de pratique parce qu'on crée vite un effet de surprise, en modifiant par exemple l'éclairage de bâtiments que l'on voit tous les jours et qu'on finit par oublier. Comment créer de la surprise dans un schéma d'urbanisme, que ce soit au niveau des arts plastiques ou à celui des arts de la rue ? Surprise esthétique ou surprise de la rencontre ? Quels co-créateurs ?... Nous n'avons pas parlé de savoir de qui il est question dans la rue : du piéton ou de la voiture ? C'est donc d'une véritable politique d'urbanisme qui préférera favoriser la rencontre dont il s'agit.

“ Quand on est contre la politique du laisser-faire, la question est de savoir comment travailler ensemble à une résistance, comment créer quelque chose qui soutienne le lien social, la création, l'expression, tout ce qui a finalement à voir avec la culture. ”

Jean-Yves Le Turdu

RENÉ MARION

Il s'agit de cerner la nature des besoins qui apparaissent, ceux des collectivités

publiques, et la manière dont il convient de faire converger des artistes, des philosophes et des urbanistes autour de ces chantiers. Pourquoi pas sans but, dans un premier temps, car la recherche c'est aussi essentiel. Pour passer dans un second temps à une phase d'expérimentation réelle. Expérimenter c'est apprendre à se tromper pour réussir. Il faut cette liberté.

PASCAL DUFORESTEL

C'est avant tout une affaire de volonté politique. À Niort, il y a eu la volonté d'un maire de faire appel à Ricardo Basualdo pour faire des illuminations de Noël. Cela a duré trois ou quatre ans, puis le maire a perdu aux législatives et tout s'est arrêté sous la pression populiste. Pour revenir à la dimension financière, on sait que dans tous les cas cela revient très cher et que seule une volonté politique partagée permettra de préférer la nouveauté à l'habituel. Il faut qu'un maximum de la population et que d'autres acteurs politiques portent ce choix, parce que le potentiel existe : on est à 90% auto-suffisant en Poitou-Charentes, nous avons les plasticiens, les gens de la lumière. Reste à établir la connexion pour faire en sorte que les politiques aient l'envie et la force de dire oui.

RENÉ MARION

Ou de confier à tel ou tel le soin d'inventer. Parce qu'il y a nécessité d'inventer des lieux de cristallisation disséminés sur le territoire et qui créeront par la suite une dynamique.

GURVAL RÉTO – Compagnie Les Eclats

La force des Anges Rebelles est d'avoir créé dans la rue, pendant un mois, tous les jours. Il se passait, dans la rue, des choses avec les habitants. Aujourd'hui, Sigrid est connue de tous les habitants de Mireuil. C'est le lien réel entre le politique et l'artistique. C'est de là qu'a surgi le projet de bâtir une salle dans le quartier, projet pour lequel les Anges Rebelles sont devenus une force de proposition centrale avec les urbanistes et l'ensemble des habitants.

PIER GUILHOU

On parle souvent de volonté politique, quand il s'agit de la volonté d'un maire. On travaille avec dix services à la fois sur un projet pour essayer de le mettre en place, tant pour persuader les différents services que pour se coltiner les diverses réglementations sur les places publiques. Même si on a envie de faire des choses dans la rue, c'est de plus en plus difficile de persuader tout le monde qu'à ce moment-là il ne faut pas de circulation, trouver des places de parking, etc. S'il n'y a pas une volonté politique extrêmement forte, cela devient extrêmement difficile.

“ On parle souvent de volonté politique, quand il s'agit souvent de la volonté d'un maire. On travaille avec dix services à la fois sur un projet pour essayer de le mettre en place, tant pour persuader les différents services que pour se

coltiner les diverses réglementations sur les places publiques. ” Pier Guilhou

RENÉ MARION

Une fois, pour « Coup de Chauffe », je n'ai pas eu la ville. Nous sommes partis dans les bois...

CHRISTOPHE PRENVEILLE

Puisqu'on parlait tout à l'heure du mobilier urbain, il s'avère que nous avons monté un spectacle un peu particulier d'une durée de vingt-et-un jours dans une ville où nous avons remarqué qu'il n'y avait pas de bancs sur les avenues où nous nous installions. Il y a beaucoup de villes qui ont volontairement supprimé les bancs afin que les SDF ou les jeunes avec des survêtements de marque ne puissent pas s'y attarder. La première chose que nous avons faite a été d'installer des bancs. Ils ont été pris d'assaut par les mamies qui revenaient du marché, par les gens qui avaient envie de passer un moment en bas de chez eux etc. Quand on a affaire à des décideurs, en l'occurrence le maire, l'adjoint à la culture ou l'urbaniste, ils remarquent cela. À l'issue des vingt-et-un jours, la municipalité a décidé de passer une commande de mobilier urbain. Un mois après, c'était installé. Voilà l'exemple concret que les arts de la rue peuvent contribuer à une modification du regard que les élus portent sur l'aménagement de leur municipalité ! Reste que cette commande aurait pu être passée à des plasticiens...

RENÉ MARION

Une jeune équipe en région, Les Oreillers Rouges, est venue me voir un jour en me disant : « On veut absolument raconter des histoires d'amour dans toutes les langues européennes et installer notre spectacle là où on a envie, là où il n'y en a pas ». Ce sont trois femmes architectes de Poitou-Charentes qui veulent partir sur les chantiers, être les agents d'un certain développement de notre région au-delà de ses frontières. Ces histoires leur sont venues des amoureux, mais aussi de bancs dans le métro...

ADRIEN GUILLOT

Mais attention aux dérives. On connaît l'exemple de jeunes artistes designers qui sont intervenus sur la construction de mobilier urbain avec un fort désir de faire, là où les urbanistes avaient refusé la contrainte qui était de faire des bancs anti-SDF.

RENÉ MARION

Je pense à d'autres expériences qui touchent aux arts de la rue, comme les Missions Repérage(S) créées par Maud Le Floch. Un élu, à l'invitation d'une collectivité locale, d'un décideur (maire, adjoint à l'urbanisme ou aux finances) est convié à une ballade diurne ou nocturne dans la ville avec un artiste. Ce dernier donne son regard sur la

ville quand l'autre évoque son rapport à la ville ; d'un côté, l'opinion indépendante d'un homme libre, de l'autre, une aspiration à la liberté. Comme l' élu connaît le contexte, il a souvent besoin d'un révélateur et l'artiste peut alors devenir ce révélateur. Cette expérience, un élu/un artiste, nécessite que des élus se mettent autour de la table.

J'avais lancé également l'idée de la FAI AR (Formation avancée itinérante des arts de la rue). Il s'agissait d'une formation destinée à des plus de trente ans qui avaient une expérience dans la rue et le besoin de faire le point, de se retrouver avec d'autres, de repartir sur d'autres aventures. La FAI AR est partante pour que la formation ait lieu à Anvers, à Barcelone. Mais j'étais assez énervé que cette formation n'ait pas lieu en Poitou-Charentes. Nous pourrions éventuellement accueillir un module de formation qui nous passionne, en travaillant avec le conseil pédagogique... Je sens des envies autour de l'urbain, de la signalétique, de la reprise de possession des villes, de l'éphémère. Peut-être nous pouvons également agir sur ces chantiers via des commandes ou de la formation.

JEAN-MARC DUROY

Je pense qu'il y a une sorte de carré magique et que si l'on ignore un des côtés du carré, l'approche reste incomplète. Il y a d'abord l' élu qui est le point d'entrée obligé ; vient ensuite un lieu qui est choisi par l'artiste ou par les élus ; puis une population qui vit dans ce lieu. Il y a enfin des artistes qui interviennent pour questionner le rapport que la population entretient avec ce lieu afin de requalifier ce rapport et peut-être aussi de modifier le rapport que la population entretient avec elle-même. Tout ceci revient une fois, deux fois, trois fois auprès des élus, qui s'impliquent à un niveau supérieur chaque fois qu'ils ont pu mesurer les effets de la précédente intervention des artistes sur la population et le rapport qu'elle entretient avec son lieu de vie. Si l'on est simplement sur une relation artiste-objet à placer dans la rue, et que l'on ne considère pas le rapport de la population avec le lieu, on passe à côté de quelque chose d'essentiel. On aurait donc là une grille d'appréciation des projets et de leur intérêt potentiel.

“ Je pense qu'il y a une sorte de carré magique et que si l'on ignore un des côtés du carré, l'approche reste incomplète. Il y a d'abord l' élu qui est le point d'entrée obligé ; vient ensuite un lieu qui est choisi par l'artiste ou par les élus ; puis une population qui vit dans ce lieu. Il y a enfin des artistes qui interviennent pour questionner le rapport que la population entretient avec ce lieu. ”

Jean-Marc Duroy

CHRISTOPHE PRENVEILLE

Les villes ne sont pas très nombreuses dans notre région. À l'exception des préfectures et des sous-préfectures, les villes sont petites et, bien souvent, il est difficile d'intervenir dans les centres-villes puisqu'ils sont souvent dépourvus de vie. En revanche, les arts de la rue, avec leur dimension pluridisciplinaire, ont cette richesse qui nous permet de travailler partout. On peut intervenir aussi bien sur une façade que dans une rue, un champ, une forêt, une rivière... La région Poitou-Charentes possède une grande variété de paysages et des populations très diverses

qui vivent soit en pleine campagne, soit en milieu urbain ou même sur des îles. Il y a là une multitude de projets potentiels à développer. C'est en cela que se situe notre force, car les arts de la rue ne sont pas que destinés à la rue : on peut aller partout, à la différence d'autres secteurs culturels.

RENÉ MARION

On pourrait peut-être inventer le concept de « Temps d'Espace » pour exprimer cette liberté d'agir là où on veut, quand on veut.

Repérage régional

ADRIEN GUILLOT

On a évoqué le besoin de faire un inventaire pour savoir ce qui se passe auprès des équipes qui sont ici, ou qui n'ont pas pu venir, et pour connaître par ailleurs ce qui se passe sur différents territoires, au moins dans certaines collectivités et auprès des structures de diffusion. Xavier, pourrais-tu expliquer la méthodologie utilisée avec la Commission Danse pour le travail d'enquête mené sur le secteur chorégraphique ?

XAVIER MIGEOT – Observatoire régional du spectacle vivant

L'idée était d'apporter des éléments, que nous n'avions pas en région, concernant le nombre de compagnies chorégraphiques, le nombre de chorégraphes... Parallèlement, nous les avons agrémentés d'apports qualitatifs sur les parcours de chorégraphes. Il s'agissait de mieux connaître ce parcours, comment le chorégraphe structure son affaire, quelles sont les étapes importantes, à quel moment ses spectacles sont-ils achetés... En fonction des objectifs que l'on peut percevoir dans vos propos, et de ce qu'Adrien avait pu exposer auparavant, il apparaît d'autant plus important de mettre en relation vos préoccupations avec celles du COREPS. Dans cette instance, les syndicats d'employeurs, les organisations professionnelles, les collectivités publiques dont l'Etat, la Région et les Départements sont représentés. Le secrétaire technique du COREPS, a pour mission de travailler sur la socio-économie des créateurs. Je pense qu'il serait très important d'enrichir l'enquête spécifique aux arts de la rue - secteur pas totalement identifié - avec ce travail-là, afin de le placer dans le cadre plus large du spectacle vivant.

Le premier intérêt, selon moi, vient de ce que les leviers politiques pourront fonctionner dans cette perspective. Essayons de faire feu de tout bois. Vous avez un rôle de lobbying et vous le faites semble-t-il bien. Mais, il y a aussi d'autres partenaires qui participent à la décision : les organisations professionnelles et syndicales d'employés et qui sont dans le COREPS. Faisons-les d'emblée participer à cette affaire pour être plus efficace. Voilà ce que nous avons fait sur la danse avec Betty Benabbad qui était à l'époque chargée de mission danse à l'Agence. Voilà ce qu'il est possible de faire. Peut-être faut-il affiner ? C'est peut-être l'objet de la fin de cette réunion... Mais pour cela et par-delà ce travail de repérage en région, il faut que vous définissiez les objectifs spécifiques, les deux ou trois questions fondamentales auxquelles il vous semble utile de répondre pour structurer votre secteur en région. La question de l'économie de la création est sans doute importante, celle des modes

de diffusion spécifiques aussi... Précisez deux, trois objectifs majeurs pour que nous, en soutien, puissions travailler à un cahier des charges, en s'inspirant de ce qu'a mené Vialarue.

DIDIER RIVIÈRE

Il ne faut pas oublier les difficultés de gestion et de fonctionnement des compagnies. On est tous très liés à l'intermittence et aux difficultés financières de l'emploi de personnel administratif.

“ Il ne faut pas oublier les difficultés de gestion et de fonctionnement des compagnies. On est tous très liés à l'intermittence et aux difficultés financières de l'emploi de personnel administratif. ”
Didier
Rivière

XAVIER MIGEOT

Ceci est déjà pris en compte. L'une des propositions du COREPS est de partir sur la mutualisation des services administratifs, du moins de l'administration des compagnies. C'est ce qui est ressorti de la vingtaine de réunions de groupes de travail qui ont pu être menées. Reste que sur ce terrain, cette réponse n'est pas simple à mettre en œuvre. Mais elle sera abordée.

PIER GUILHOU

Sur ce sujet, on va pouvoir observer une expérience que le Conseil Général de La Gironde va mener normalement cette année pour essayer de mettre en place des postes mutualisés sur les structures. Cette expérience est destinée aux associations mais aussi aux structures culturelles.

ADRIEN GUILLOT

Lorsque Didier Rivière rappelle qu'il ne faut pas oublier les difficultés de gestion et de fonctionnement des compagnies, je tiens à préciser que la démarche procède à l'inverse. J'aimerais que l'on constitue à la fin de cette réunion un groupe de travail où nous allons travailler avec vous, ensemble. Il n'est pas question de travailler seul et d'oublier ce type de question. Quelles seraient les personnes qui, autour de cette table, seraient prêtes à s'investir dans une réunion une fois tous les quatre mois pour travailler sur les perspectives de développement et de structuration d'un réseau de la rue en région.

RENÉ MARION

Je souhaiterais qu'il y ait des niveaux de représentation différents. Il y a le regard des artistes, des administratifs, des politiques. C'est important que dans cette

commission tous ces regards croisés puissent se trouver.

Composition de la commission :

Béatrice Rouvreau, Compagnie Les Vernisseurs

Thierry Gondek, Association Poitiers-Jeunes

Christophe Prenveille, Compagnie Carabosse

Laurent Lucazeau, Compagnie Stromboli

Jean-Yves Le Turdu, Conseiller Régional, membre de la commission « Vivre ensemble »

Maud Brun, chargée de mission spectacle vivant au Conseil Régional Poitou-Charentes

Didier Rivière, Fanfare Le Snob

Christine Germain, conseillère municipale, ville de Saintes

Sigrid Gloanec, Les Anges Rebelles

Michel Leharoux, Compagnie Midi 12

Pauline Ribouillault, Douglas's

Florence Ayrault, Anticyclone

Pier Guilhou, VialaRue

SIGRID GLOANEC

Est-ce que les arts de la rue doivent forcément se constituer en compagnies ? Quelque chose m'interpelle vraiment dans le travail que nous menons actuellement à La Rochelle. Il me semble que les arts de la rue ne fonctionnent pas comme une compagnie.

RENÉ MARION

Je considère qu'il y a un regard propre aux compagnies, un autre propre aux plasticiens, aux urbanistes, aux élus, aux habitants ... Ce que je perçois d'intéressant dans cette commission de travail, c'est de tenter d'établir des « bases de perspectives » qui devraient nous servir et servir les populations mais qui ne seraient pas uniquement centrées sur la création.

La salle marque son refus de voir les élus associés aux débats portant sur la question de la création.

RENÉ MARION

C'est très bien qu'il y ait des artistes, parce qu'il y a aussi des paroles décalées qui sont essentielles, mais il faut que ces paroles-là soient croisées avec d'autres. Ceci est la première rencontre, elle est fondamentale. Mais on sera appelé à inventer ensemble, à accueillir d'autres personnes en cours de route, à solliciter des éclairages extérieurs...

ADRIEN GUILLOT

... Et à changer en fonction des chantiers qui seront menés dans cette commission. Cela a été le cas pour la danse puisque nous avons été amenés à renouveler la composition de la Commission Danse (artistes et structures de diffusion).

RENÉ MARION

Il est souvent intéressant d'avoir l'administration d'une compagnie d'un côté et l'artistique de l'autre, parce que ce ne sont pas les mêmes métiers.

En guise de conclusion

RENÉ MARION

Je ne m'attendais pas à ce que ce premier rendez-vous soit aussi riche. Je me demandais si nous étions suffisamment structurés, je trouvais qu'il y avait un relatif isolement du secteur. Que nous soyons autant, que tout le monde ait répondu présent m'encourage à tenter cette aventure qui, je l'espère, débouchera sur une vraie structuration régionale et une vraie politique régionale. J'ai été très heureux d'entendre Paul Fromonteil, Gérard Deniaux et Jean-Yves Le Turdu, de sentir la nature de cet engagement et de constater que cette politique va se construire ensemble.

CHRISTOPHE PRENVEILLE

Est-il envisageable de se revoir avant quatre mois, autrement dit avant mai, étant donné que nous serons tous sur les routes entre mai et septembre/ octobre et que l'on sera vite à la fin de l'année ? Est-ce que l'on peut imaginer qu'il y ait, avant l'été, des bases disponibles pour les élus, les institutions ?

ADRIEN GUILLOT

Il y aura une première réunion avant mai. En tout cas, c'est la régularité de l'investissement qui est demandé pour ce travail de commission.

“ Nous avons trois ans devant nous pour effectuer une évaluation, un bilan, tirer des conclusions, et pour ensuite déboucher à la fois sur des initiatives et des créations, donc sur de la diffusion. C'est un chantier qui s'ouvre, allons-y. ”

Paul Fromonteil

Participants

FABIENNE ALLEMANDOU, conseillère d'éducation populaire, Délégation départementale jeunesse sports des Deux-Sèvres, Niort (fabienne.allemandou@jeunesse-sports.gouv.fr)

FLORENCE AYRAULT, chargée de production, Anticyclone, Poitiers (anticycl@club-internet.fr)

DOMINIQUE BELLY, directeur de « Fest'arts » de Libourne (fest.arts@wanadoo.fr)

VANESSA BERNARD, La Boîte à Zoé, Poitiers (vanessakarton@yahoo.fr)

JAMES BERTHONNEAU, président du « Festival au château » de Bouillé-Saint-Paul (festivalbouillesp@wanadoo.fr)

CHRISTELLE BERTONI, animatrice, Lez'arts dans la rue, Poitiers (blaiserie.culturel@wanadoo.fr)

DOMINIQUE BITON, directeur de l'APMAC (association pour le prêt de matériel d'animations culturelles), Saintes (dominique@apmac.asso.fr)

HUBERT BORGEL, directeur du Conservatoire de musique agréé et d'art dramatique de la Communauté de communes de Cognac (conservatoire.cognac@wanadoo.fr)

SOPHIE BRILLOUET, directrice artistique de la Compagnie Sophie, Saint-Georges du Bois (sophie.brillouet@wanadoo.fr)

MAUD BRUN, chargée d'études à la Région Poitou-Charentes, Poitiers (m.brun@cr-poitou-charentes.fr)

MYRIAM BRUN-CAVANIE, directrice-adjointe de l'IDDAC (Institut de développement artistique et culturel) Gironde, Le Bouscat (directionmiddac.net)

STEPHAN BRUNIE, conseiller pédagogique en éducation musicale, Inspection académique d'Angoulême (stephan.brunie@club-internet.fr)

GÉRALDINE BUISSON, assistante de direction de Festivités et actions culturelles, Libourne (fest.arts@wanadoo.fr)

LIONEL CAMBURET, artiste, Compagnie Giga-circus Temps Réel, Villefagnan (temps.reel@gigacircus.net)

PATRICE CECCHINI, administrateur de l'Avant-Scène Théâtre de Cognac

PETER COOPER, Crapaud Théâtre, Le Douhet

PRISCILLE CORDIER, administratrice et metteur en scène, Compagnie Choc Trio, Lusignan (choctrio@wanadoo.fr)

CÉDRIC COUTURE, coordinateur du Comité régional des professions du spectacle, Poitiers

DANIEL CRUMB, comédien

STÉPHANIE DECHENE, attachée de production, Compagnie Midi 12, Poitiers
(ciemidi12@yahoo.fr)

GÉRARD DENIAUX, directeur de Vivre Ensemble, Région Poitou-Charentes,
Poitiers (g.deniaux@cr-poitou-charentes.fr)

ODILE DEROIN, conseillère pédagogique en éducation musicale, Inspection
académique d'Angoulême (odile.deroin@ac-poitiers.fr)

PASCAL DUCOS, artificier, Fête des feux, Bordeaux (p.ducos@fetesetfeux.com)

PASCAL DUFORSTEL, directeur du Loup Blanc, Niort
(pduforestel@leloupblanc.fr)

JEAN-MARC DUROY, chef du service Culture, Région Poitou-Charentes, Poitiers
(j.duroy@cr-poitou-charentes.fr)

SIMONE FAYAUD, conseillère régionale, Conseil Régional Poitou-Charentes,
Poitiers

PAUL FROMONTEIL, vice-président du Conseil Régional Poitou-Charentes,
président de la commission Vivre Ensemble, Poitiers

CHRISTINE GERMAIN, conseillère municipale, Saintes
(mariechristine.germain@wanadoo.fr)

SIGRID GLOANEC, directrice artistique, Compagnie Anges Rebelles, La Rochelle
(lesangesrebelles@yahoo.fr)

ANNE GOBIN, responsable des actions au Centre de La Blaiserie, Poitiers
(csc.blaiserie@wanadoo.fr)

ISABELLE GOFFART, directrice artistique de la Compagnie d'Un Songe, Siecq
(compagniesonge1@9online.fr)

THIERRY GONDEK, directeur de Poitiers-Jeunes, Poitiers
(thierry.gondek@poitiers-jeunes.com)

PIER GUILHOU, directeur de VialaRue, Bordeaux ([HYPERLINK "mailto:
vialarue@free.fr"](mailto:vialarue@free.fr) vialarue@free.fr)

ADRIEN GUILLOT, chargé de mission danse, théâtre, arts de la piste et de la
rue à l'Agence régionale du spectacle vivant (adrien.guillot-arsv@wanadoo.fr)

JEAN-MICHEL GUINOET, président de la Compagnie Caboch'art, Ecoyeux
(cabochard@wanadoo.fr)

INGRID HAMAIN, coordinatrice de l'Opération Pagai, VialaRue, Bordeaux
(ihamain@free.fr)

DIDIER JAUNET, directeur artistique de la Compagnie Cré-ton art, Saint-
Sauvant

MYRIAM KADDOUR, administratrice de Zo Prod, Poitiers (zoprod@free.fr)

MARTINE KLUMPP, représente Livio Jammet, Cirque Mulot, La Rochelle (livio.jammet@laposte.net)

JEAN-YVES LE TURDU, conseiller régional, Conseil Régional Poitou-Charentes, Poitiers (jy.le.turdu@wanadoo.fr)

MICHEL LHERAHOUX, directeur de la Compagnie Midi 12, Poitiers (lherahouxmichel@yahoo.fr)

LAURENT LUCAZEAU, Compagnie Stromboli, Port d'Envaux

LAETITIA MACOIN, étudiante en musicologie, Tours (laetitiamacoin@hotmail.com)

CÉLINE MAGNANT, administratrice de la Compagnie Davasi, Saint-Cyr (boite@champdestoiles.com)

RENÉ MARION, directeur de L'Avant scène Théâtre de Cognac (avantscene@ifrance.com)

XAVIER MIGEOT, responsable de l'Observatoire du spectacle vivant en Poitou-Charentes, Poitiers

SYLVIE MOUROUX, chargé de production, Belokane, Parthenay (belokane@cc-parthenay.fr)

FRÉDÉRIC NICOLEAU, directeur de la Maison des étudiants de l'Université de Poitiers (action.culturelle@univ-poitiers.fr)

JEAN-LUC PAROUTY, directeur des Affaires culturelles de la Ville de Rochefort (jean-luc.parouty@ville-rochefort.fr)

CHRISTOPHE PINEAU, directeur de La Poudrière, Rochefort (christophepineau@voila.fr)

RÉMI POLACK, plasticien, atelier Polack, La Rochelle (atelier.polack@wanadoo.fr)

FRANÇOIS POUTHIER, directeur de l'IDDAC (Institut départemental de développement artistique et culturel) Gironde, Le Bouscat (direction@iddac.net)

CHRISTOPHE PRENVEILLE, membre de la Compagnie CONTACT _Con-4735C378145 Carabosse, Saint-Christophe (carabosse2@wanadoo.fr)

GURVAL RÉTO, administrateur de la Compagnie Les Eclats, La Rochelle (leseclats@freesurf.fr)

PAULINE RIBOUILLAUT, chargée de production, Collectif Douglas's, Azay-le-Brûlé (paulinedago@wanadoo.fr)

DIDIER RIVIÈRE, musicien, fanfare Le Snob, Niort (contact@fanfarelesnob.com)

ÉLODIE ROBBE, chargée de production, Belokane, Parthenay (belokane@cc-parthenay.fr)

MICHEL ROUDIER, directeur du Gallia Théâtre, Saintes

BÉATRICE ROUVREAU, administratrice de la Compagnie Vernisseurs, Niort (thierry.quitte@free.fr)

ARNAUD SAINT-MARIN, chargé de production, festival de Blaye (chantiers.blaye@wanadoo.fr)

CHANTAL WOLF, professeur d'action culturelle, Inspection académique d'Angoulême (chantal.wolf@ac-poitiers.fr)

Merci à CONTACT _Con-4735C378158 Fernande Verron pour son travail de transcription et à Sébastien Gazeau pour la réécriture de ces actes.

Photo : spectacle *Ce soir on inaugure*, création 2005 de la Compagnie Choc Trio, Saint Genest d'Ambière (86). Crédit photo : Doumé.

L'Agence régionale du spectacle vivant

Créée en 1986, **l'Agence régionale du spectacle vivant** est soutenue depuis son origine par le ministère de la Culture et de la Communication (Direction régionale des affaires culturelles) et par la Région Poitou-Charentes.

L'association régionale s'est d'abord appelée ARDIAMC, puis en 1998, Musique et Danse en Poitou-Charentes avant de devenir Agence régionale du spectacle vivant en septembre 2004. Ce nouveau nom reflète l'extension de son champ d'action au théâtre, aux arts de la piste et de la rue, en plus de la musique et de la danse.

Ses objectifs généraux (*extraits des statuts*) :

« L'association a pour objet, en région Poitou-Charentes :
la connaissance du spectacle vivant,
l'information des personnes concernées par le spectacle vivant,
la concertation et la mise en réseau des acteurs concernés par le spectacle vivant,
le développement du spectacle vivant (éducation artistique et culturelle, formation et éducation permanente, accompagnement des pratiques, création, diffusion). »

Ses missions

Connaître

les pratiques (des amateurs et des professionnels),
les artistes (individus, ensembles, compagnies...),
les publics dans toute leur diversité,
l'économie du spectacle vivant, les politiques et financements publics,
l'emploi et la formation, la création et la diffusion.

Informier

par des outils accessibles à tous : le portail Internet www.scenoscope.fr (comprenant « l'agenda des spectacles » et les « pages violettes », annuaire des acteurs de la culture en région), *L'affût* (trimestriel d'informations sur le spectacle vivant), l'émission de radio hebdomadaire *Et vogue le navire* sur Radio Accords et Radio Terre Marine (interviews d'artistes de la région), répondre à des demandes individuelles d'information.

Mettre en réseau, conseiller et soutenir

assurer la concertation dans tous les domaines du spectacle vivant,
accompagner les projets, les personnes,
apporter des appuis logistiques à des porteurs de projets,
être un outil d'aide à la décision publique.

Développer

des logiques d'aménagement des territoires,
la diversification des répertoires et des pratiques,
des réseaux professionnels.

Organiser des manifestations spécifiques (*en particulier les Rencontres*)

régionales des amateurs à Oiron)

Ses publics

acteurs du terrain (artistes, ensembles, compagnies, créateurs, fédérations, lieux de formation, lieux de diffusion...),
décideurs politiques (élus, commissions...) et services culturels,
grand public.

Ses moyens

Une équipe de **chargés de mission** intervenant dans les cinq branches du spectacle vivant : la musique, la danse, le théâtre, les arts de la rue et les arts de la piste.

L'Observatoire régional du spectacle vivant, créé en 2003. L'Observatoire a pour première mission d'offrir à tous les acteurs du développement du spectacle vivant, des données et des analyses permettant d'appréhender les réalités de ce secteur.

Il a pour objectifs de :

- permettre aux acteurs de mieux situer leurs activités (et les prises de décision afférentes) dans leur environnement,
- d'identifier davantage les grandes tendances culturelles et artistiques présentes et à venir et de rechercher les bonnes pratiques,
- d'aider à la circulation et à l'accroissement quantitatif et qualitatif des informations relatives au spectacle vivant auprès des professionnels, des représentants des collectivités publiques et des populations de Poitou-Charentes.

Par ailleurs, l'Agence régionale du spectacle vivant assure :

La coordination du **Comité régional des professions du spectacle (COREPS)**.
Déclinaison en région du Conseil national des professions du spectacle, le COREPS est, depuis février 2004, l'instance de dialogue social du spectacle vivant et enregistré. Il regroupe les services de l'Etat (Drac, Rectorat, Direction régionale du travail et de la formation professionnelle, ...), les collectivités territoriales, les syndicats de salariés et d'employeurs et les organismes sociaux (URSAAF, ASSEDIC, ANPE, ...) en Poitou-Charentes. Ses travaux portent notamment sur l'emploi et la formation, la diffusion, l'économie du spectacle (coûts et financements) et la réglementation.

91 boulevard du Grand-Cerf – 86000 Poitiers
tél : 05 49 55 33 19 – fax : 05 49 55 33 89

mél : [HYPERLINK "mailto:arsv@wanadoo.fr"](mailto:arsv@wanadoo.fr) arsv@wanadoo.fr

« Carnet de route pour le Temps des arts de la rue » - www.lefourneau.com/lafederation

Lancement du « Temps des arts de la rue » - 2 février 2005 - www.culture.gouv.fr/culture/actualites

Paul Fromenteil – Vice Président du Conseil Régional Poitou-Charentes – Président de la commission Vivre Ensemble
Extrait du document de travail intitulé « *Propositions pour préparer l'avenir du spectacle vivant* » réalisé par la DMDTS sous la coordination de Jean Carabalona, chef du service de l'Inspection et de l'évaluation.

Communication

Carnet de route pour le Temps des arts de la rue - HYPERLINK "<http://www.lefourneau.com/lafederation>"
www.lefourneau.com/lafederation

Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles

Direction régionale des affaires culturelles

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Formation avancée itinérante des arts de la rue

Ecole nationale de musique, danse et théâtre

Note n°2

Récemment nommé Centre national de production des arts de la rue par le ministère de la Culture et de la Communication.

Association départementale pour le développement de la musique

Centre d'action culturelle

Association pour le prêt de matériel d'animations culturelles – Parc de matériel scénique

Office artistique de la région Aquitaine

Budget « Coup de Chauffe » 2004.

Office national de diffusion artistique

Chargée de mission à l'Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire

Palace à loyer modéré

Mission Repérage(S) – Rencontre entre un élu et un artiste autour d'une lecture partagée de la ville

Comité régional des professions du spectacle

PAGE 1

PAGE 16

PAGE 1

“ Il se passe plein de choses en Poitou-Charentes, mais, et je modère mes propos, souvent sur du ponctuel, de l'événementiel, des ouvertures ou des clôtures de saison. Mais ces événements demeurent marginaux, sans suite, une fois par an et se développent trop rarement au fil des années. ”

Christophe Prenveille

